

# VILLE-CONSTELLATION

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY



LE RAPPORT  
DE L'ÉQUIPE DES SOLUTIONS COMMUNAUTAIRES  
JANVIER 2007

## **CONSTELLATION – (nom commun)**

- **Groupe fixe d'étoiles auquel un nom a été attribué.**
- **Groupe d'objets ou de personnes brillantes, remarquables.**



Le 4 janvier 2007



**Monsieur le Maire John Rodriguez  
et Messieurs et Mesdames les membres du Conseil,**

Je suis heureux de vous présenter ce rapport final de l'Équipe des solutions communautaires.

Notre équipe a vécu ces huit derniers mois à la hauteur de son nom; ensemble, les membres de l'équipe [choisis de façon à avoir dans l'équipe un membre de chacune des municipalités périphériques] se sont employés avec passion et dévouement à trouver des solutions et à élaborer des recommandations dont la mise en œuvre profitera de façon durable à la ville entière, et non seulement aux communautés des secteurs périphériques. Ces sept bénévoles ont à cœur leur propre communauté, et comprennent également la nécessité d'assurer la cohésion et le dynamisme du Grand Sudbury. Ils sont des exemples remarquables des citoyens qui constituent la Ville du Grand Sudbury. Travailler avec eux a été un privilège.

J'aimerais souligner l'apport de l'ancien conseiller et maire, Monsieur David Courtemanche, qui a initié ce processus grâce auquel les citoyens des plus petites communautés ont pu être entendus et ont eu une occasion réelle d'offrir leurs commentaires pour aider à bâtir notre ville.

L'intérêt et le soutien du public à l'égard de ce processus a été impressionnant. Plus de 700 personnes ont participé aux 26 séances de consultation et ont fourni à l'équipe beaucoup d'information et de suggestions à examiner. De plus, 35 personnes se sont portées volontaires pour faire partie de nos groupes de travail et ont dédié quatre soirées entières à l'évaluation et à l'élaboration des solutions proposées. L'enthousiasme démontré par ces citoyens au Collège Boréal était extrêmement inspirant pour toutes les personnes présentes.

Les employés municipaux ont assisté notre équipe tout au long de ce processus. Chacun des cadres supérieurs a participé à l'une des sessions publiques et près de 20 membres du personnel ont aidé, pendant et après les heures de bureau. Dans chaque cas, le personnel a fait preuve de professionnalisme et a démontré une volonté de prendre le temps d'écouter les résidents et de comprendre leurs préoccupations. Le Conseil peut être fier de travailler avec des personnes de ce calibre.

Pour conclure, je veux vous encourager à considérer ce document non pas comme une simple liste de recommandations, mais comme une occasion de réexaminer les aspects fondamentaux de la relation entre notre municipalité et ses citoyens. Si notre ville peut mettre en pratique les principes décrits dans ce rapport comme base de travail, les enjeux d'ordre secondaire seront résolus à mesure qu'ils se manifesteront.

Nous vous remercions de nous avoir confié ce mandat et nous vous prions d'agrémenter, Monsieur le Maire et Messieurs et Mesdames les membres du Conseil, l'expression de nos sentiments respectueux.

*Floyd Laughren*



### **Membres de l'Équipe des solutions communautaires (de gauche à droite).**

Jack Oatway, Martha Cunningham Closs, Keir Kitchen, Floyd Laughren, Barry Brett, France Bélanger-Houle, Marc Tassé (Absenté dans la photo – Gisèle Chrétien).

### **Membres du groupe de travail**

Shirley Baxter	Cathy Castanza	Carol Ann Coupal
Randy Crisp	Derek Derasp	Erin Downey
Gwen Doyle	Andrew Fahey	Eric Fenton
Rene Gervais	John Getchell	Jim Haddow
Marte Haluka	Willian Hannon	Gail Kuula
Claudette Lahti-Owens	Nellie Lanteigne	Sandra Larsen
Mike Lauzon	Sharon Leblanc	Stan Martin
Stan MacLeod	Marlene Marshall	Warren Maskell
Frank Mazzuca Jr.	Joanne McNamara	James McNicol
Terry Monaghan	Denise Rivet	Marcel Servais
Mike Soenens	Tanya St. Jacques	Stu Thomas
René Trottier		

### **Personnel de la Ville du Grand Sudbury**

Meredith Armstrong	Greg Clausen	Stephanie Cundari
Cindy Dent	Chris Gore	Caroline Hallsworth
Ghislain Lamothe	Joanne Lindquist	Moe Montpellier
Jeff Pafford	Heather Salter	MJ Scott
Roger Sauvé	Mark Simeoni	

Rédacteur et chef d'équipe – Ian Wood  
Services de facilitation – Gary J. Michalak & Associates



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Tables de matières</b>	<b>5</b>
<b>Préface (contexte)</b>	<b>7</b>
<b>Introduction</b>	<b>11</b>
1 - LA VILLE-CONSTELLATION – UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS	13
<i>Note concernant les recommandations</i>	14
<b>Une ville branchée</b>	<b>16</b>
<i>La communication</i>	16
2 - BULLETIN MUNICIPAL	17
3 - SITES WEB DE LA VILLE	17
4 - RÉPERTOIRE COMMUNAUTAIRE	19
5 - INFRASTRUCTURE DES COMMUNICATIONS	20
<i>Transport public</i>	21
6 - SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC	22
<b>Une ville attentive</b>	<b>23</b>
<i>Réunions du Conseil</i>	23
7 - RÉUNIONS DU CONSEIL	23
<i>Sensibiliser le personnel de la Ville</i>	24
8 - ORIENTATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	24
<i>Centres de services aux citoyens</i>	25
9 - REVUE DES CENTRES DE SERVICES AUX CITOYENS ET DU SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE	26
<i>Soutien des bénévoles</i>	27
10 - SOUTIEN DES BÉNÉVOLES ET DES ÉVÉNEMENTS	27
11 - ÉLIMINER LES OBSTACLES AU BÉNÉVOLAT	28
12 - RECONNAÎTRE LES BÉNÉVOLES DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES	29
13 - LICENCES MUNICIPALES DE LOTERIE	30
14 - SOUTIEN DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX	31
<i>Soutenir le milieu rural</i>	31
15 - RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LES VÉHICULES TOUT TERRAIN	32
16 - IMPACT DU SEL DE VOIRIE	32
<b>Une ville responsable</b>	<b>34</b>
<i>Quartiers municipaux</i>	35
17 - EXAMEN DES DÉLIMITATIONS DES QUARTIERS	35
<i>Transparence accrue</i>	36
18 - INFRASTRUCTURE ET LISTE DES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT	37
19 - INVENTAIRE DE L'INFRASTRUCTURE	37
20 - MISE À JOUR ANNUELLE DES ÉTUDES IMPORTANTES	38
21 - UTILISATION DE CONSULTANTS	38
<i>Responsabilisation des communautés locales</i>	39
22 - DES RÉSEAUX D'ACTION COMMUNAUTAIRE PLUS FORTS	40
<i>Revigorer les institutions et les installations communautaires</i>	44
23 - RÉTABLIR LES COMITÉS LOCAUX	44
<b>Une ville équitable</b>	<b>45</b>
<i>Maintien des secteurs ruraux</i>	45
24 - RESTAURER LES NORMES DES ROUTES RURALES	46
25 - MESURES RÉDUISANT LE DÉCHARGEMENT ILLÉGAL DE REBUTS	48
<i>Tarif des installations</i>	49
26 - TARIFS DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES ET COÛTS DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	49
<b>Centres-ville et parcs (fierté de la communauté)</b>	<b>51</b>

<i>27 - ENGAGEMENT À SOUTENIR LES CENTRES-VILLE</i>	<b>51</b>
<i>28 – ENTRETIEN DES PARCS ET DES INSTALLATIONS</i>	<b>53</b>
<b><i>Services offerts aux personnes âgées et aux jeunes</i></b>	<b>54</b>
<i>29 - PLUS D'ÉQUITÉ ET UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES OFFERTS AUX JEUNES ET AUX PERSONNES ÂGÉES</i>	<b>54</b>
<b><i>Décentralisation</i></b>	<b>55</b>
<i>30 - EXAMEN DES SERVICES DÉCENTRALISÉS</i>	<b>55</b>
<b><i>Taux d'imposition des secteurs et coûts de l'électricité</i></b>	<b>56</b>
<i>31 - TAUX D'IMPOSITION DES SECTEURS RELIÉS AUX SERVICES</i>	<b>57</b>
<i>32 – STRATÉGIE PUBLIQUE RELATIVE AUX FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ</i>	<b>57</b>
<b><i>Représentation équitable aux conseils et comités</i></b>	<b>58</b>
<i>33 - REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS AUX CONSEILS ET AUX COMITÉS</i>	<b>58</b>
<i>34 - CONSEIL CONSULTATIF DE L'AGRICULTURE</i>	<b>59</b>
<b><i>Secteurs non organisés</i></b>	<b>60</b>
<b><i>Conclusion</i></b>	<b>61</b>
<i>35 – MISE EN ŒUVRE ET REVUE ANNUELLE</i>	<b>61</b>
<b><i>Consultations communautaires futures</i></b>	<b>62</b>
<b><i>Changement durable</i></b>	<b>62</b>
<b><i>Équipe des solutions communautaires</i></b>	<b>63</b>
<b><i>Biographie des membres</i></b>	<b>63</b>
<i>Barry Brett</i>	<b>63</b>
<i>France Bélanger-Houle</i>	<b>63</b>
<i>Gisèle Chrétien</i>	<b>63</b>
<i>Martha Cunningham Closs</i>	<b>64</b>
<i>Keir Kitchen</i>	<b>64</b>
<i>Floyd Laughren</i>	<b>64</b>
<i>Jack Oatway</i>	<b>65</b>
<i>Marc Tassé</i>	<b>65</b>

# PRÉFACE (CONTEXTE)

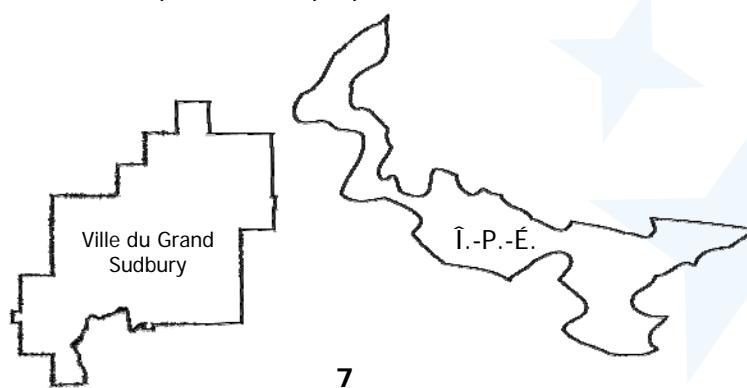


**C**réée le 1er janvier 2001, la Ville du Grand Sudbury est immédiatement devenue la plus grande municipalité de l'Ontario et l'une des plus grandes du Canada. En effet, avec ses 3 354 km<sup>2</sup> de surface, elle couvre une vaste région du nord-est de l'Ontario, représentant cinq fois la superficie de la Ville de Toronto et les deux tiers de la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

La création du Grand Sudbury a été ordonnée par le gouvernement conservateur du Premier ministre provincial Mike Harris. Plusieurs fusions municipales ont été ainsi imposées parmi une série d'initiatives mises en œuvre par ce gouvernement pour réduire la taille de la fonction publique provinciale, municipale et scolaire. Le but des fusions était de rationaliser les services, réduire le dédoublement des tâches, éliminer le gaspillage et diminuer le nombre de politiciens, afin de réaliser des économies nettes au profit des contribuables. Pour cette raison, la loi régissant les fusions a été intitulée *Fewer Municipal Politicians Act*, ou loi réduisant le nombre de conseillers municipaux.

La prémissse qu'une diminution du nombre de politiciens entraîne une réduction de la taille d'un gouvernement et, conséquemment, des taxes, a été la pierre angulaire de la création de la Ville du Grand Sudbury. Le Conseil de transition désigné par la province pour encadrer la création de la nouvelle ville préconisait que le nouveau conseil municipal suive un modèle de « conseil de direction » afin d'encourager les conseillers à centrer leurs efforts sur l'élaboration de politiques d'ensemble et non sur les enjeux particuliers de leurs électeurs ou de leur communauté. On a donné à la Ville du Grand Sudbury, avec une population de 155 000 personnes, un conseil de 13 membres, ce qui est moins que l'ancien conseil régional de 21 membres et bien moins que les 53 conseillers de toutes les anciennes municipalités combinées.

À titre de comparaison, l'Île-du-Prince-Édouard, avec une population de 138 000 personnes a 75 municipalités et plus de 440 conseillers municipaux au total. La Ville de Toronto, une municipalité de 2,7 millions résidants s'étend sur une superficie de 641 km<sup>2</sup> – ce qui représente moins de 20 % de la superficie du Grand Sudbury – et compte 44 conseillers municipaux à temps plein et un maire.



## VILLE-CONSTELLATION :

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY

La fusion a certainement réduit le nombre de conseillers municipaux, mais les avantages promis s'avèrent insaisissables. Les économies prévues sont difficiles à déterminer, et il semble peu réaliste qu'elles le soient un jour, vu l'escalade des défis financiers des municipalités entraînée par le délestage de responsabilités provinciales, Walkerton, la montée en flèche des coûts de l'énergie, le déficit constant de l'infrastructure et d'autres enjeux.

Simultanément, les effets de la fusion sont faciles à constater au niveau local. Les citoyens de Capreol, Walden, Nickel Centre, Valley East, Onaping Falls et Rayside Balfour, ont perdu leur capacité d'influencer directement les événements au niveau local. L'accès aux décideurs s'est retiré à la place Tom Davies et la représentation politique se retrouve si diluée qu'elle n'offre qu'une mince représentation pour tous les résidents de la nouvelle ville. Les groupes consultatifs locaux des municipalités n'existent plus et les bénévoles de différents organismes s'orientent difficilement dans une nouvelle bureaucratie plus distante. Quelques parties de l'ancienne ville, comme Copper Cliff, ne se retrouvaient même plus dans la nouvelle structure.

La nouvelle ville avait d'énormes défis à relever en s'attaquant au mandat et à la structure établis par le conseil de transition. Absorber le personnel et les méthodes opérationnelles de sept municipalités fusionnées et élaborer une nouvelle structure opérationnelle s'est avéré une entreprise ardue. La simplicité de l'exploitation d'une petite ville ne pouvait convenir à la taille et à l'ampleur des opérations de la nouvelle ville. Avec 1 790 kilomètres de routes, 620 édifices municipaux et plus de 3 000 employés à temps plein et à temps partiel à administrer, la compréhension approfondie des enjeux locaux, les partenariats communautaires et la souplesse sur le terrain devaient disparaître pour céder la place aux politiques englobant l'ensemble de la ville et aux méthodes de comptabilité analytique d'exploitation.

Cette situation a provoqué une vague de mécontentement à travers la nouvelle ville. Les résidents étaient frustrés de cette mairie « sans visage » et des décisions et politiques qui en émanaient. L'augmentation des évaluations et des impôts fonciers est arrivée à un moment où de nombreux citoyens considèrent qu'ils ont moins de services et moins de voix qu'avant la fusion.

Dans le but de remédier à cette situation, le maire précédent, Monsieur David Courtemanche, a conçu l'idée d'un comité indépendant de citoyens chargé d'examiner les effets, tant perçus que réels, de la fusion sur les plus petites municipalités situées en périphérie de l'ancienne ville. Pendant la mise sur pied de l'Équipe des solutions communautaires, un mouvement défusionniste se ralliait un soutien à travers la ville et en 2006, les pétitions réclamant un référendum sur la défusion ont recueilli plus de 10 000 signatures.

Compte tenu de la situation, il n'était pas étonnant que les consultations publiques menées par l'Équipe des solutions communautaires sont devenues un lieu où les préoccupations ont pu être exprimées publiquement et où les voix réclamant la défusion de la ville se sont fait entendre. Pendant cinq semaines en mai et juin, les membres de l'Équipe des solutions communautaires ont tenu 20 réunions dans la ville. Conformément à la demande du Conseil, ces réunions avaient lieu en périphérie, mais de nombreuses personnes nous ont fait parvenir leurs commentaires par la poste, au téléphone ou par courriel. Plus de 600 personnes ont participé à cette première série de consultations publiques et nous ont fait part de leurs inquiétudes et suggestions.

Un grand nombre des personnes qui ont participé à ces réunions avaient essentiellement pour but la défusion de la ville actuelle. Pratiquement toutes ces personnes ont convenu de travailler dans le cadre établi par l'Équipe des solutions communautaires pour exprimer leurs préoccupations et leurs suggestions de changement.

Tout au long de l'été, l'Équipe des solutions communautaires a évalué les commentaires reçus, dégagé les thèmes communs et résumé les enjeux et les problèmes locaux. Une liste complète des enjeux a été transmise aux cadres supérieurs de la ville au début de septembre pour que les problèmes individuels puissent être abordés pendant que l'équipe se penchait sur les enjeux plus vastes afin d'élaborer ses recommandations.

Il est important de noter que les enjeux concernant les Services policiers du Grand Sudbury ont été abordés séparément. Les Services policiers relèvent de la Commission des services policiers du Grand Sudbury, et non directement du Conseil municipal. Pour cette raison, l'Équipe des solutions communautaires a considéré qu'elle n'avait pas un mandat clair d'apporter des recommandations dans ce domaine. L'équipe a reconnu cependant l'importance pour les résidents et les communautés des enjeux relatifs aux Services policiers et a souhaité que les préoccupations et les suggestions recueillies pendant les consultations publiques ne soient pas perdues. La direction des Services policiers était du même avis et le chef de la police du Grand Sudbury, Ian Davidson, a rencontré les membres de l'équipe en décembre 2006 pour discuter des résultats des consultations publiques. À cette réunion, il a été convenu que les meilleurs résultats seraient obtenus grâce à l'établissement de liens plus forts entre les communautés, telles que représentées par les Réseaux d'action communautaire, et les comités consultatifs des services de police communautaires et les Services policiers, tels que représentés par les agents d'intervention communautaire.

La deuxième série de consultations publiques a eu lieu en septembre et au début d'octobre. Ces six réunions avaient pour but de permettre au public de vérifier l'information recueillie pendant la première série de réunions et de commenter les thèmes prioritaires pour le rapport final. De plus, des bénévoles ont été recrutés pour constituer des groupes de travail prêts à collaborer à l'élaboration des recommandations finales.

Cet automne, plus de 40 citoyens se sont réunis quatre jeudis soirs au Collège Boréal pour discuter des enjeux relevés au cours du processus et proposer des solutions à l'Équipe des solutions communautaires. L'enthousiasme et l'engagement de ces participants étaient inspirant et leur travail a été extrêmement utile aux membres de l'Équipe des solutions communautaires.

Les membres de l'Équipe des solutions communautaires ont travaillé ces recommandations, les ont priorisées et clarifiées, puis les ont intégrées à ce rapport final. Ils se sont employés à le faire en respectant l'esprit des groupes de travail et en veillant à ce que les préoccupations des membres de la communauté soient abordées dans le rapport.

La plupart de ces participants sont tournés vers l'avenir. Ils ont constamment démontré leur intérêt à voir leur ville évoluer et ont manifesté leur volonté à travailler de façon constructive à la mise en œuvre des changements. Ils ne peuvent se satisfaire du statu quo et veulent aider à créer une ville responsable qui travaille vraiment pour ses citoyens et fait valoir sa position de ville principale du nord de l'Ontario.

Ce rapport se veut une étape importante vers la réalisation de ce but.



# INTRODUCTION

**L**, Équipe des solutions communautaires de la Ville du Grand Sudbury a été créée par le Conseil municipal en avril 2006. La résolution 2006-617 du Conseil établit que « les résidents des secteurs périphériques ont exprimé le souhait de voir la Ville du Grand Sudbury plus à l'écoute de leurs besoins » et enjoint les membres de l'Équipe des solutions à « mener une vaste consultation publique pour cerner les enjeux et recommander des solutions au Conseil municipal ».

Au cours des huit derniers mois, l'Équipe des solutions communautaires a tenu 30 réunions publiques dans la ville et ses membres ont passé de nombreuses heures et journées supplémentaires en consultation avec des personnes de leurs propres communautés et entre eux, afin de travailler à fond les enjeux soulevés. Leur but était d'élaborer des solutions pratiques qui serviraient à bâtir une ville meilleure et plus responsable.

Tout au long du processus, les membres de l'équipe ont appris beaucoup sur cette ville. L'immense taille du territoire de la Ville du Grand Sudbury est un fait bien connu de la plupart des citoyens, mais il faut faire le trajet de Levack à Capreol ou de Worthington à Kukagami pour comprendre vraiment l'étendue de notre ville. La variété de communautés et d'enjeux rencontrés par l'équipe a été enrichissante; la ville minière de Levack, le village rural de Blezard Valley, le centre ferroviaire de Capreol, ou la banlieue-dortoir de Garson. Chacun des vingt centres visités pendant le processus de consultation est une communauté unique avec sa propre histoire. Chacune a aussi des résidents extrêmement fiers de leur communauté et soucieux de son avenir.

Cependant, avec toutes les différences entre les communautés, les membres de l'équipe sont impressionnés de trouver de nombreuses similarités. Toutes les communautés ont à la fois des préoccupations communes et un engagement commun de voir non seulement leur communauté locale, mais aussi leur ville, évoluer vers l'avenir. Pratiquement toutes les personnes qui ont participé à ce processus ont démontré une solidarité dans leur volonté de relever ce défi « tous ensemble ».

Ce lien commun n'est pas récent. Les résidents du bassin de Sudbury se sont toujours considérés comme les membres d'une même communauté. L'enseignant qui réside à Dowling et donne ses cours à Falconbridge par exemple ou le mineur qui habite à Lockerby et travaille à Skead, ne pensent pas que leur lieu de travail est « à l'extérieur de la ville », même si leur domicile se trouve à une distance plus grande que celle qui sépare Burlington de Toronto.

Un lien commun nous unit également dans la fierté que nous éprouvons tous pour nos institutions et nos icônes : Science Nord, Université Laurentienne, Onaping Falls, Big Nickel. Tous ces lieux sont reconnus comme les atouts de notre ville entière, et non seulement ceux des communautés dans lesquels ils sont situés.

Le sentiment que nous pouvons faire partie et être fiers de plus d'une communauté est essentiel au succès à long terme d'une ville aussi vaste et diversifiée que le Grand Sudbury. Les communautés existent dans nos perceptions personnelles au même titre que les lignes sur une carte. L'idée que chacun se fait de Minnow Lake peut être très différente d'une personne à l'autre, mais tous peuvent s'entendre pour dire que Minnow Lake est une partie intégrante de notre ville. Une personne peut, par exemple, se considérer membre de la communauté du lotissement Leroux, de la communauté de Chelmsford, de la communauté de Rayside-Balfour et de celle du Grand Sudbury sans que ceci ne soit contradictoire.

Ce concept est rendu dans le titre de ce rapport, « Une ville-constellation », une ville constituée d'une pléiade de communautés individuelles, d'étoiles. Chacune de ces communautés possède des attributs uniques : sa taille, sa distance du cœur de la ville, sa répartition démographique, son économie, ses besoins vis-à-vis de la municipalité et son apport à la ville dans son ensemble, tant en termes d'ampleur que de type, sont autant d'aspects qui peuvent varier d'une communauté à l'autre. Collectivement, ces communautés forment un tout supérieur à la somme de ses parties; elles forment une « communauté de communautés », la Ville du Grand Sudbury.

L'Équipe des solutions communautaires a déterminé plusieurs valeurs qui doivent être présentes pour bâtir et maintenir une ville-constellation. Ces valeurs fondamentales devraient constituer la base de la relation entre la ville et ses citoyens, et entre la ville et les communautés qui la constituent. Elles sont :

- **L'inclusivité.**  
Toutes les communautés doivent sentir qu'elles font partie du tout.
- **La conservation et la célébration de l'histoire de la communauté.**  
Pour créer des expériences partagées.
- **L'ouverture et l'accessibilité.**  
Liens d'accès entre les citoyens et les décideurs; accès aux services.

- **La transparence et l'obligation de rendre compte.**  
Pour renforcer la démocratie; les citoyens sont informés du processus décisionnel et des raisons pour lesquelles les décisions sont prises.
- **Un service à la clientèle de grande qualité, adapté aux besoins.**  
En temps utile, abordable, accessible.
- **L'équité.**  
Pas nécessairement l'égalité; le respect des situations particulières.
- **Des communications remarquables.**  
Une circulation de l'information à deux sens utilisant divers médias et points d'accès.
- **La décentralisation s'il y a lieu.**  
Trouver l'équilibre entre la prise de décision locale et la gestion rentable.

L'adoption du concept de *Ville-constellation* et de ses valeurs fondamentales est à la base de toutes les recommandations présentées dans ce rapport, et, en fait, l'adoption de ce concept est la recommandation primordiale et déterminante de l'Équipe des solutions communautaires.

## **1- LA VILLE-CONSTELLATION – UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉS**

*Que le Conseil municipal adopte une résolution déclarant que la Ville du Grand Sudbury est une communauté de communautés et que le concept de la Ville-constellation et ses valeurs fondamentales constituent la base des politiques municipales et de la prise de décisions dans la Ville du Grand Sudbury.*

Les autres recommandations contenues dans ce rapport sont groupées en catégories faisant valoir comment aider à bâtir la Ville du Grand Sudbury pour l'amener à devenir une véritable *Ville-constellation* : une ville **branchée, attentive, responsable, et équitable**.

## Note concernant les recommandations

---

Les membres de l'Équipe des solutions communautaires sont convaincus que les recommandations contenues dans ce rapport peuvent être mises en œuvre. Ils sont également convaincus que trois grands facteurs doivent être considérés dans leur mise en œuvre : l'ordre prioritaire, la durée de l'exécution et les coûts.

L'Équipe des solutions communautaires a mis au point des échelles de cotation pour aider les lecteurs à comprendre ce que les recommandations peuvent représenter en termes de ressources et de temps de réalisation requis. Il doit être clair que les échelles de cotation ne sont pas fondées sur une analyse financière détaillée des aspects reliés aux recommandations; elles servent simplement à donner une évaluation rapide des coûts et des délais d'exécution raisonnablement prévisibles qui pourraient être associés à l'exécution des recommandations contenues dans ce rapport.

L'Équipe des solutions communautaires considère que toutes les recommandations contenues dans ce rapport sont importantes et n'assigne aucun ordre de priorité d'exécution. L'Équipe des solutions communautaires recommande que le Conseil considère toutes les recommandations et fasse ses propres choix quant aux priorités d'exécution.

En ce qui concerne la durée de l'exécution et coûts, l'Équipe des solutions communautaire a élaboré l'échelle de cotation suivante :

Durée de l'exécution	Coûts	
	<b>Court terme (CT)</b> 0 à 6 mois.	<b>Cote de coûts peu élevés (CPE)</b> Les cotes de coûts peu élevés indiquent généralement la capacité d'exécuter la recommandation en respectant les limites déjà établies des budgets et de l'effectif en personnel. Une cote de coûts peu élevés est basée sur la supposition que l'exécution de la recommandation n'exigera aucune dépense en capital.
	<b>Moyen terme (MT)</b> 6 à 18 mois.	<b>Cote de coûts moyens (CM)</b> Les cotes de coûts moyens indiquent généralement des recommandations dont la mise en œuvre requiert l'ajout de personnel supplémentaire ou de nouveaux budgets. Les cotes de coûts moyens peuvent également refléter la nécessité d'acquérir une immobilisation dont la valeur n'est pas élevée. Par exemple, la recommandation d'acheter un nouveau véhicule de transport public sans aucun budget prévu à cet effet, obtiendrait une cote de coûts moyens.
	<b>Long terme (LT)</b> 18 mois ou plus.	<b>Cote de coûts élevés (CE)</b> Les cotes de coûts élevés indiquent généralement des recommandations dont la mise en œuvre exige d'importants investissements, tant en termes de ressources humaines que d'immobilisation.



# UNE VILLE BRANCHÉE

**C**ompte tenu de la taille et de l'ampleur de la Ville du Grand Sudbury, un fondement essentiel de sa réussite repose sur sa capacité de veiller à ce que les citoyens puissent communiquer entre eux et avec la Ville. Les réseaux et les liens de toutes sortes permettent une mise en commun de l'information entre les personnes et les communautés individuelles, peu importe où elles sont situées, et réduisent, dans la mesure du possible, les distances entre elles.

Ce n'est pas un simple défi. Les secteurs les plus distants de notre ville ont une population clairsemée et un accès difficile. Nous devons toutefois nous employer à relever ce défi car en créant de nouveaux liens et en renforçant les liens existants avec les personnes les plus éloignées, nous établissons des systèmes qui aideront toutes les communautés à participer pleinement à la vie du Grand Sudbury.

La recommandation de créer une ville branchée touche les communications et le transport. Ces enjeux ont été soulignés à maintes reprises pendant les séances de consultation publique et les membres des groupes de travail les mettent en tête de liste des priorités. Ceci est logique car il n'y a pas de meilleure façon d'améliorer les relations que d'établir des liens solides. Le contraire est également vrai, l'absence de liens mène à l'isolement et au désenchantement.

## La communication

Une bonne communication est une partie fondamentale de toute relation. Dans une municipalité, l'information devrait circuler régulièrement et efficacement jusqu'aux résidents et aux personnes concernées. De plus, des moyens simples et efficaces devraient être en place pour permettre à ces mêmes résidents et personnes concernées de transmettre leurs préoccupations et enjeux à la Ville. Tout au long des travaux de l'Équipe des solutions communautaires, les problèmes de communication ont souvent été cités comme source de frustration et de désenchantement à l'égard de la Ville. Simultanément, une meilleure communication a été suggérée régulièrement comme solution possible.

La communication efficace peut aider à bâtir des ponts et des liens entre la Ville et ses citoyens. En informant les gens sur ce qui se passe dans les autres parties de la Ville, la communication peut également aider en présentant à la communauté son propre reflet et en encourageant la création de liens entre les communautés et les personnes.

La haute technologie et les nouveaux médias offrent plusieurs moyens d'améliorer les communications. Le média de pousser, les lecteurs RSS, la lecture vidéo en transit, les blogues les balados peuvent tous véhiculer l'information à l'endroit et au moment requis. Ils doivent être explorés et utilisés s'il y a lieu.

## MT CPE 2 - BULLETIN MUNICIPAL

*Que la Ville du Grand Sudbury produise régulièrement un bulletin municipal offert en version imprimée et électronique et contenant de l'information sur les sujets tels les projets d'investissement, les normes relatives aux routes et les événements spéciaux. Des efforts devraient être déployés pour créer des liens et inclure l'information locale des communautés situées en périphérie et au cœur de la Ville.*

### **Justification :**

L'absence d'information concernant les affaires municipales a été soulignée comme un problème à pratiquement chaque séance de consultation publique. De plus, de nombreux exemples d'information erronée ont été donnés par le public, suggérant l'absence d'information exacte au sein de la communauté. Un bulletin d'information émis régulièrement permettrait à la Ville de mieux informer ses citoyens et de s'assurer que tous ses citoyens reçoivent la même information en même temps. En travaillant avec les communautés locales et en intégrant leur information, le bulletin aurait plus d'attrait et plus de lecteurs, et fournirait à la Ville une occasion importante de mieux se connaître en lui offrant un regard sur elle-même.

### **Étapes d'action :**

- Évaluer les possibilités et les meilleures pratiques de distribution.
- Explorer les options des nouvelles technologies pour accroître la couverture et l'accessibilité.
- Travailler avec les Réseaux et établir un système pour recevoir la participation locale.
- Produire le premier bulletin d'ici septembre 2007.

## MT CPE 3 - SITES WEB DE LA VILLE

*Que la Ville du Grand Sudbury crée un groupe consultatif et élabore une stratégie pour évaluer, réviser et améliorer les sites Web municipaux afin d'en améliorer la convivialité ([www.grandsudbury.ca](http://www.grandsudbury.ca), [www.sudbury.ca](http://www.sudbury.ca), et [www.mysudbury.ca](http://www.mysudbury.ca)).*

### **Justification :**

L'importance de l'Internet comme outil de communication n'est plus à démontrer. Chaque jour de plus en plus de personnes vont en ligne à la recherche d'information. La Ville du Grand Sudbury a au moins trois grands sites, et pourtant, de nombreux citoyens ne connaissent ni leur existence ni l'information qui y est offerte.

Pour être une véritable *Ville-constellation*, la Ville du Grand Sudbury doit chercher des façons de relier nos communautés éloignées. Dans une communauté de la grandeur de la nôtre, l'Internet est l'outil le plus utile pour aider nos communautés à communiquer et apprendre les unes des autres.

Il existe d'excellents exemples de sites Web municipaux et de portails communautaires à travers le Canada. Dans le Grand Sudbury, il n'y a cependant pas de point d'entrée unique vers l'information municipale et communautaire et l'information municipale générale demeure confuse et inefficace. Des parties des trois sites principaux de la Ville demeurent périmées et dépassées, l'utilisation de gros fichiers PDF démontre un manque d'intérêt envers les citoyens sans accès à un service à large bande, et la navigation et la recherche s'avèrent limitées ou livrent une énorme quantité de résultats incompréhensibles.

La Ville du Grand Sudbury possède une immense quantité de talent dans le domaine de la haute technologie. L'Équipe des solutions communautaires recommande que la Ville fasse valoir ce talent en puisant dans ses rangs pour former une vaste équipe inter-services et dans la communauté pour créer une équipe consultative d'experts de l'industrie et d'infoconsommateurs. Ensemble, ce groupe devrait recevoir le mandat de recommander un cadre de travail pour l'établissement d'un site Web municipal et une stratégie permettant de relier ensemble les sites afin de produire un site continu d'information utile. Cette stratégie et ce cadre de travail devraient être durables, idéalement basés sur les ressources existantes, et reconnaître et utiliser les sites communautaires existants.

### **Étapes d'action :**

- Créer une équipe d'employés et un groupe communautaire consultatif.
- Examiner les sites existants et les meilleures pratiques.
- Préparer l'ébauche du cadre de travail et de la stratégie d'ici novembre 2007.
- Mettre en œuvre et lancer la stratégie d'amélioration du site d'ici juillet 2008.

*Que la Ville du Grand Sudbury collabore avec les autres organismes communautaires à la création d'un répertoire unique de services communautaires en version imprimée et électronique. Ce répertoire devrait comprendre les répertoires de services communautaires existants et y être relié.*

#### **Justification :**

Il existe des centaines d'excellents organismes et services communautaires dans notre ville et pourtant de nombreux citoyens ne les connaissent pas ou ne savent pas comment y accéder. Les personnes âgées, les nouveaux arrivants, et les personnes aux besoins spéciaux doivent tout particulièrement être mieux informés sur ce qui est offert.

Présentement, plusieurs organismes, y compris la Ville, offrent des répertoires des services. En travaillant ensemble sous la direction de la municipalité, un point d'origine unique pourrait être créé pour mieux répondre aux besoins de tous les membres de la communauté. L'information pourrait être ensuite personnalisée en fonction des besoins des groupes particuliers tels les nouveaux parents, les francophones ou les personnes âgées.

Ce répertoire devrait être promu par l'entremise des organismes situés à travers la Ville, des centres civiques et des bibliothèques.

*« S'il y a un problème dans mon secteur, je veux savoir à qui téléphoner. »*  
– Onaping



#### **Étapes d'action :**

- Examiner les répertoires existants pour déterminer les chevauchements et l'ampleur.
- Veiller à assurer la participation des organismes communautaires.
- Établir un cadre de travail pour le nouveau répertoire, en veillant à intégrer la ville entière.
- Déterminer comment il sera exécuté et mis à jour en version imprimée et sur Internet.
- Utiliser les ressources existantes lorsque possible (le portail mySudbury)
- Lancer le nouveau répertoire au début de 2008.

## MT CPE 5 - INFRASTRUCTURE DES COMMUNICATIONS

*Que la Ville du Grand Sudbury formule une stratégie pour résoudre les enjeux contrôlés par le secteur privé qui ont un effet capital sur le bien-être des citoyens de la Ville entière. Ceci inclut les frais d'appels interurbains de la Compagnie de Téléphone Bell, la couverture du service de téléphonie cellulaire et l'accès à un service d'Internet à large bande.*

### **Justification :**

L'importance de la communication pour bâtir une communauté de communautés a déjà été soulignée. Les citoyens doivent avoir le moyen de communiquer entre eux. L'Équipe des solutions communautaires reconnaît que même si le coût des appels interurbains, le service de téléphonie cellulaire et l'accès Internet à large bande ne sont pas du ressort de la municipalité, il ne fait aucun doute que la Ville du Grand Sudbury a un intérêt très réel à voir ces services égalisés sur son territoire.

Tout comme c'est le cas du transport public, les plus petites communautés et les zones rurales qui sont les plus difficiles à desservir sont justement celles qui pourraient profiter le plus de ces services. À la fin des années 1990, la Région de Sudbury d'alors recherchait la désignation de « Communauté ingénieuse » en raison de l'expansion rapide du service à large bande. La région a également ouvert des discussions avec Bell Canada au sujet du problème des interurbains. Ces enjeux, portés au programme de la Société de développement régional de Sudbury par les anciennes municipalités de Walden et de Onaping Falls, y étaient proéminents.

Près d'une décennie plus tard, les enjeux demeurent très concrets pour ceux qui résident dans les communautés plus petites et rurales, mais ne font plus partie des programmes de développement économique. Notre ville vante la qualité de vie remarquable qu'offre la possibilité de vivre au bord d'un lac, mais omet de mentionner qu'il faut faire un appel interurbain pour téléphoner de l'Aéroport de

Sudbury au delta de la rivière Vermillion, que les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas au lac Little Penage, et que la plupart des résidences situées au bord d'un lac n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse, si ce n'est avec le coûteux service par satellite.

*« Je devrais pouvoir  
téléphoner n'importe où dans  
ma propre ville sans payer de  
frais d'interurbain. »*

*– Whitefish*

### **Étapes d'action :**

- Ce projet devrait être dirigé par la Société de développement du Grand Sudbury.
- La SDGS devrait :
  - établir la distribution actuelle des services;
  - entamer des discussions avec les fournisseurs de services pour discuter des solutions et de l'expansion possibles;
  - élaborer une stratégie d'amélioration.
  - soumettre un plan d'action au Conseil en 2007.

### **Transport public**

---

Le transport public joue un rôle vital en reliant entre elles les personnes et les communautés situées à travers le Grand Sudbury. Dans les communautés où les revenus sont moins élevés – et beaucoup d'entre elles sont éloignées – les résidents dépendent du transport public pour jouer un rôle actif dans la communauté globale. Dans certains secteurs comme à Capreol et à Hanmer, l'amélioration du service et de l'équipement a été bien reçue et est citée comme un avantage de la fusion. Dans d'autres secteurs, comme à Levack, les résidents sont frustrés par les problèmes d'horaires et le coût du service de taxi du Transit; les résidents de nombreux secteurs ruraux sont préoccupés d'avoir moins d'accès à certains services, y compris le service Handi-Transit.

Dans l'ensemble, les citoyens considèrent que le transport public est bien géré dans le cœur de la ville et dans les principaux corridors routiers, mais un manque d'innovation et d'imagination freine la capacité d'offrir le service aux communautés plus petites et plus distantes. Un seul format d'autobus, une station centrale, un horaire pleinement intégré, tout ceci démontre une attitude à vouloir tout faire entrer dans un même moule.

La Ville du Grand Sudbury est une communauté variée et de nouvelles idées sont nécessaires pour remédier à la situation des transports publics. La création d'un groupe consultatif offrirait aux citoyens de toutes les parties de la Ville l'occasion d'exprimer leurs idées. Ce groupe pourrait aussi aider à établir des horaires et des guides plus simples et plus accessibles, et à améliorer les communications entre la Ville et les usagers du transport public.

## 6 - SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC

*Que la Ville du Grand Sudbury entreprenne un examen complet des services de transport public et explore les possibilités d'offrir un service de transport élargi intra-communautaire, de développer le Handi-Transit et de mettre fin à un tarif à deux niveaux. Des projets pilotes menés sur une année complète devraient être entrepris pour évaluer ces possibilités aussi rapidement que possible.*

*De plus, la Ville devrait établir un groupe consultatif permanent, utilisant les usagers du service de transport public de la communauté entière. .*

### Justification :

La mise sur pied de projets pilotes pour déterminer les taux d'achalandage et évaluer les nouvelles routes ainsi que l'équipement devrait être une activité annuelle pour la Section du transport. Des efforts concertés ciblant l'élimination des écarts et l'amélioration de l'accès devraient être déployés régulièrement. Les services du Handi-Transit et des événements spéciaux desservent adéquatement certaines parties de la Ville, mais doivent être améliorés.

L'Équipe des solutions communautaires reconnaît que le transport public peut être dispendieux et que toutes les améliorations doivent être évaluées en effectuant une analyse des avantages et des coûts.

Le transport public est toujours un projet d'investissement, et cependant, l'innovation et le changement sont indispensables pour créer un réseau de transport public qui reflète vraiment la nature et la complexité de notre Ville.

« Pourquoi ne puis-je pas prendre un autobus de Val Caron à Chelmsford? »  
— Val Caron



### Étapes d'action :

- Créer un groupe consultatif pour le transport public.
- Veiller à avoir une représentation des résidents de toute la Ville, y compris des usagers des transports publics.
- Un sous-groupe peut être requis pour le service Handi-Transit.
- Dresser une liste des enjeux, des demandes et des améliorations potentielles.
- Le personnel de la Section du transport examinera et élaborera la stratégie et les plans d'action.
- Présentation de la stratégie des transports publics au Conseil en 2007.

# UNE VILLE ATTENTIVE



L'équipe des solutions communautaires croit que la Ville du Grand Sudbury devrait aspirer à être une ville attentive qui respecte ses citoyens et les communautés qui la constituent. Une ville attentive à ses citoyens démontre qu'elle peut élaborer les politiques et offrir les services en tenant véritablement compte du bien être de ses citoyens et en agissant de façon à améliorer la communauté dans sa globalité.

Une municipalité peut démontrer une attitude attentive à ses citoyens en agissant de façon proactive, en créant des façons de communiquer avec ses citoyens, d'être continuellement à leur écoute et de chercher à résoudre les enjeux avant qu'ils ne prennent de d'ampleur. Quelques petits gestes simples, comme déplacer des réunions pour les amener dans les communautés, démontrent un respect pour les citoyens et leurs communautés individuelles. Sensibiliser les employés de la Ville, soutenir les groupes de bénévoles et veiller à ce que nos secteurs ruraux demeurent propres et beaux sont autant de façons de démontrer que notre ville est attentive à ses citoyens.

## Réunions du Conseil

Le fait que le Conseil siège uniquement à la Place Tom Davies, signifie que les résidents des autres parties de la Ville n'ont pas l'occasion de faire valoir leur secteur ou de participer directement au processus du Conseil dans leur communauté locale.

### CT CPE 7 - RÉUNIONS DU CONSEIL

*Que la Ville du Grand Sudbury tienne au moins six réunions hors du cœur de la Ville.*

#### Justification :

Le Conseil ne devrait pas être assujetti à tenir chaque réunion dans sa salle. Il est important que les conseillers et les employés municipaux se déplacent régulièrement dans la Ville et prennent contact avec la communauté. Tout comme les gouvernements fédéral et provinciaux tiennent des caucus et des réunions de leur conseil des ministres dans d'autres villes, le Conseil devait saisir l'occasion de se déplacer et d'apprendre à connaître les communautés qu'il visite. Pendant son terme de quatre ans, le Conseil pourrait visiter chaque partie de cette Ville.

*« Les gens de l'hôtel de ville ne savent même pas où nous sommes. »  
– Skead*

### **Étapes d'action :**

- Préparer un calendrier des réunions qui seront tenues hors de la Place Tom Davies pendant ce terme du Conseil.
- Encourager les employés et les conseillers à prendre un peu de temps avant ces réunions pour visiter la communauté locale.
- Des visites organisées peuvent être préparées.
- Prévoir une partie de l'ordre du jour de ces réunions pour donner la parole aux résidents locaux.

### **Sensibiliser le personnel de la Ville**

Pour offrir d'excellents services municipaux dans une ville aussi vaste et complexe que le Grand Sudbury, il est crucial que les employés municipaux aient une bonne compréhension de la géographie de la Ville, de la diversité de sa population, des enjeux et des caractéristiques uniques de ses différents secteurs, et des qualités particulières des communautés individuelles.

LT CM

### **8 - ORIENTATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

*Que la Ville du Grand Sudbury mette au point des séances de formation pour sensibiliser tous les nouveaux et anciens employés à la diversité de la population ainsi qu'aux conditions et aux préoccupations particulières des secteurs périphériques afin qu'ils puissent communiquer de façon efficace et sensible avec tous les citoyens.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury établisse une politique de transition en matière d'emploi pour veiller à ce que les connaissances acquises grâce à l'expérience soient transmises.*

### **Justification :**

Les citoyens trouvent que les employés municipaux ne connaissent pas les besoins de leur communauté et ne comprennent pas les enjeux auxquels ils doivent s'attaquer. Il est important que plus d'employés visitent régulièrement les communautés de la Ville afin d'améliorer leur compréhension et rehausser la confiance du public. Le résultat devrait être une plus grande satisfaction des citoyens et un soutien accru pour la Ville.

Cette formation est applicable au personnel de toutes les sections de la structure municipale. Les équipes des travaux publics doivent comprendre la nature des routes et d'autres infrastructures avant d'être pris de court par une violente tempête d'hiver ou un problème urgent. Le personnel des services de planification, des secours d'urgence, du développement commercial et d'autres employés ont également besoin de comprendre le fonctionnement de notre Ville et les forces de chaque communauté.

Les employés d'expérience et les experts locaux devraient mettre leurs connaissances à profit et aider les autres membres du personnel à acquérir les connaissances requises pour atteindre la meilleure qualité possible dans leur travail. Cette étape est particulièrement cruciale lorsqu'un employé d'expérience prend sa retraite ou déménage dans une autre partie de la Ville. Il est essentiel qu'une phase de transition soit prévue pour assurer un transfert des connaissances.

### **Étapes d'action :**

- Établir des protocoles à la fois formels et informels pour encourager les employés municipaux à se déplacer dans différentes parties de la Ville.
- Élaborer une base de connaissances des employés existants et encourager les employés à faire appel à ces personnes-ressources.
- Créer une politique officielle de transition de poste afin d'assurer un transfert de connaissances lorsqu'un employé prend sa retraite ou obtient un emploi ailleurs.

### **Centres de services aux citoyens**

Dans l'ensemble, les centres de services aux citoyens (CSC) ont été bien reçus dans les communautés du Grand Sudbury comme points d'accès aux services municipaux. Les citoyens résidant près d'un CSC ont trouvé que les heures d'ouverture prolongées et la proximité d'un CSC sont un avantage de la fusion.

Il semble cependant que la Ville se soit reposée sur ses lauriers dans ce domaine sans chercher à évaluer de près ce programme pour élaborer une stratégie d'innovation et d'amélioration continue.

Les services de bibliothèque sont un domaine mentionné, particulièrement dans les communautés qui ont perdu leur bibliothèque suite à la fusion. D'autres communautés sont intéressées à offrir les services des CSC dans leur bibliothèque ou à augmenter le nombre de services offerts dans leur CSC local. Une bibliothèque et centre de service mobile serait une option à explorer pour rendre ces services plus accessibles aux résidents des parties plus éloignées de la Ville.

Le personnel des bibliothèques communautaires et des CSC pourrait jouer un rôle plus important en travaillant avec les groupes et les résidents locaux et en agissant comme lien vers l'ensemble de la municipalité.

L'inquiétude la plus courante des citoyens est l'absence d'intimité dans les CSC et la présence des usagers de la bibliothèque à côté des résidents qui pourraient avoir une plainte concernant d'autres enjeux municipaux. Bien que l'espace requis pour tenir

*« Je ne pense pas que les enfants devraient être exposés à un environnement où les gens crient pour manifester leur mécontentement envers leurs impôts fonciers. » . – Hanmer*

des discussions privées existe, il n'est pas utilisé. Sans aucun doute la Ville gagnerait à former ses employés et à informer le public.

## MT CPE 9 - REVUE DES CENTRES DE SERVICES AUX CITOYENS ET DU SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE

*Que la Ville du Grand Sudbury réexamine le mandat des centres de services aux citoyens et des bibliothèques communautaires, ainsi que le menu de services offerts dans chacun. Cet examen devrait avoir pour but d'innover et d'améliorer l'accès aux services à travers la Ville, en tenant compte de facteurs tels la distance que les résidents doivent parcourir pour utiliser les services, la possibilité d'accroître le nombre de services offerts et celle de regrouper sous un même toit d'autres CSC et bibliothèques.*

*De plus, que la Ville examine la possibilité de créer des services mobiles, d'ajouter des services Web, et d'augmenter les fonctions d'un ou d'une responsable de service afin de lui permettre d'être plus active et proactive dans les affaires communautaires locales.*

### **Justification :**

L'amélioration de l'accès aux services municipaux et de bibliothèque sert à renforcer le niveau global de service offert aux résidents de la Ville du Grand Sudbury. Maintenant que le modèle des CSC est bien établi, des modifications à ce modèle peuvent faire l'objet de projets pilotes dans la Ville, tant dans l'ancienne ville que dans les secteurs périphériques.

## **Étapes d'action :**

- Examiner l'état actuel des CSC et des bibliothèques communautaires dans toutes les parties de la Ville.
  - Veiller à ce que les communautés locales, y compris les Réseaux d'action communautaires, soient consultées.
  - Définir les normes de service et les options d'amélioration.
  - Inclure une stratégie pour assurer le respect de l'intimité des discussions confidentielles dans les CSC.
- Soumettre un rapport au Conseil en 2007.

## **Soutien des bénévoles**

Les bénévoles se font rares et sont une ressource précieuse, non seulement dans la Ville du Grand Sudbury, mais aussi dans l'ensemble de notre société. Il est donc important que notre municipalité reconnaisse les besoins des groupes communautaires et de bénévoles, et s'emploie à répondre à ces besoins. La Ville peut contribuer à assurer la santé de notre réseau de bénévoles en offrant un soutien stratégique qui réduira la confusion et la frustration, et encouragera les groupes communautaires à croître et à réussir.

### **MT CPE 10 – SOUTIEN DES BÉNÉVOLES ET DES ÉVÉNEMENTS**

*Que la Ville du Grand Sudbury rédige une Déclaration de soutien pour les groupes de bénévoles communautaires et les événements locaux. La déclaration devrait préciser clairement l'aide que la Ville peut offrir et décrire comment les groupes individuels et les organisateurs d'événements communautaires peuvent accéder à ce soutien.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury continue d'appuyer la croissance des programmes et services de Volunteer Sudbury/Sudbury Bénévolat et encourage les efforts déployés pour amener ces services aux groupes communautaires des plus petites communautés.*

*De plus, la déclaration devrait préciser les obligations que pourraient avoir les groupes communautaires et fournir une liste à jour des employés de la Ville qui peuvent offrir le soutien à ces groupes.*

### **Justification :**

De nombreux groupes locaux se plaignent qu'il n'existe pas de directives claires concernant le soutien municipal des événements et des comités communautaires. Divers groupes semblent recevoir différents niveaux de service de la Ville. Certains ont un accès gratuit aux salles où ils tiennent leurs réunions ou leurs événements, tandis que d'autres doivent payer; certains groupes bénéficient d'un soutien actif des employés municipaux que d'autres ne reçoivent pas. La Ville peut rectifier cette situation par l'entremise d'une déclaration écrite de politiques claires relatives au soutien municipal accordé aux différentes catégories de groupes ou d'activités p. ex. événements commandités par la Ville, événements à but non lucratif, œuvres de bienfaisance, etc. Les catégories seraient établies selon des critères précis.

D'une façon générale, les groupes et les événements communautaires devraient avoir accès aux installations municipales à un coût raisonnable. Ceci encouragerait la mise sur pied de nouvelles initiatives et maintiendrait l'intérêt des groupes existants. Il est également important que la municipalité reconnaissse l'importance et la valeur du soutien des employés de la Ville pour les groupes communautaires.

L'organisme Volunteer Sudbury/Sudbury Bénévolat est à présent solidement établi dans notre communauté et devrait être considéré comme un partenaire pour toutes les initiatives ciblant le secteur des bénévoles. La Ville devrait participer activement aux efforts déployés par cet organisme pour atteindre les communautés plus petites.

### **Étapes d'action :**

- Préparer l'ébauche de la Déclaration de soutien.
  - Établir un soutien de base pour les groupes et événements.
  - Consulter les groupes existants.
  - Déterminer les répercussions sur les coûts.
- Proposer l'ébauche de la Déclaration au Conseil en 2007.

## **MT CPE 11 - ÉLIMINER LES OBSTACLES AU BÉNÉVOLAT**

*Que la Ville du Grand Sudbury travaille avec les services policiers du Grand Sudbury pour réduire ou éliminer les coûts des vérifications policières des bénévoles qui offrent un précieux service aux événements communautaires, groupes communautaires et organismes à but non lucratif.*

### **Justification :**

À un moment où le nombre de bénévoles diminue, le coût d'une vérification policière des antécédents s'avère un obstacle pour les personnes intéressées à participer en qualité de bénévole à l'organisation des événements locaux et des groupes. La municipalité pourrait aider les groupes à recruter et à retenir des bénévoles en travaillant à éliminer ou à réduire l'impact de cet obstacle.

### **Étapes d'action :**

- Travailler avec l'organisme Volunteer Sudbury/Sudbury Bénévolat pour évaluer les options d'éliminer ou de réduire les coûts des vérifications policières des bénévoles communautaires.
- Rédiger l'ébauche de la politique relative au soutien.

CT CPE

## **12 - RECONNAÎTRE LES BÉNÉVOLES DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES**

*Que la Ville du Grand Sudbury examine comment la Ville reconnaît officiellement les personnes et les groupes, et considère des moyens d'améliorer la reconnaissance dans toutes les communautés.*

### **Justification :**

Il existe une perception que les prix civiques et le pique-nique annuel sont essentiellement destinés aux bénévoles des communautés du cœur de la Ville et que les bénévoles des autres communautés reçoivent fort peu de reconnaissance. Il peut être possible de travailler avec les RAC ou d'autres organisations locales pour amener les programmes de reconnaissances jusqu'aux communautés plus petites ou pour mettre sur pied un programme uniforme avec une participation visible de tous les secteurs de la Ville. De plus, le pique-nique des bénévoles pourrait avoir lieu à tour de rôle dans différents sites de la Ville.

Une meilleure reconnaissance des bénévoles actuels pourrait favoriser une plus grande participation à l'avenir.

### **Étapes d'action :**

- Travailler avec les communautés locales pour mettre au point des options d'amélioration.
- Mettre en œuvre les changements dès que possible.

## MT CPE 13 - LICENCES MUNICIPALES DE LOTERIE

*Que la Ville du Grand Sudbury révise les règlements et procédures régissant les jeux tels qu'ils s'appliquent aux groupes à but non lucratif et aux groupes de bénévoles, et mette au point des options pour rendre les règlements plus simples et moins onéreux. De plus, que le Conseil, en collaboration avec la Fédération des Municipalités du Nord de l'Ontario et l'Association des Municipalités de l'Ontario, exerce des pressions auprès du gouvernement provincial pour modifier les lois provinciales afin de permettre plus de souplesse dans l'utilisation des fonds et simplifier les exigences en matière de rapport*

### **Justification :**

Les diverses campagnes de financement sont une partie intégrante de la vie d'une communauté. Les groupes à but non lucratif et les groupes de bénévoles déclarent que trop de règles sont rattachées aux licences municipales de loterie et que les procédures sont trop complexes et exigent trop de temps. Même si la réglementation générale est établie par la province, la Ville a un pouvoir discrétionnaire sur les exigences relatives aux redevances et à la tenue des livres. En encourageant et en facilitant les efforts de financement des groupes locaux, la Ville du Grand Sudbury peut renforcer les communautés et les programmes locaux sans prélever de fonds supplémentaires à même les impôts.

### **Étapes d'action :**

- Examiner le processus actuel et les possibilités de changement.
  - Examiner les pratiques des autres municipalités.
  - Obtenir les commentaires des groupes sans but lucratif.
  - Les changements possibles peuvent inclure :
    - Des redevances moins élevées, des documents administratifs plus simples.
    - Offrir une formation aux groupes, possiblement une formation modulaire en ligne.
    - Des conseils et un soutien continu avec les formulaires, les rapports, etc.
- Recommander les changements au Conseil avant le processus budgétaire de 2008.

## 14 - SOUTIEN DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

*Que la Ville du Grand Sudbury favorise la création et soutienne l'organisation d'un groupe chargé des événements spéciaux qui puisse partager l'expertise de la tenue d'événements spéciaux de grande et petite envergure.*

### **Justification :**

La Ville du Grand Sudbury a la chance d'avoir plusieurs événements annuels qui connaissent un franc succès. Des événements plus nouveaux et plus petits, tenus principalement à l'extérieur du cœur de la ville, pourraient bénéficier du partage de l'information et de l'expertise avec des organisateurs d'événements chevronnés par l'entremise d'un groupe d'homologues. Tous les événements pourraient profiter de la mise en commun de ressources et d'équipement. Le personnel de la Ville du Grand Sudbury pourrait aider en coordonnant un calendrier des événements afin d'éviter tout conflit de dates et en créant des occasions de formation pour assurer le transfert des connaissances. Globalement, cette initiative devrait favoriser la tenue d'événements de meilleure qualité et plus sécuritaires, améliorant de ce fait la qualité de vie dans notre ville, tant pour les résidents que pour les visiteurs.

*« Notre esprit communautaire a été brisé. »  
– Naughton*



### **Étapes d'action :**

- Créer d'ici six mois un groupe de travail pour les événements spéciaux constitué d'employés de la Ville du Grand Sudbury.
  - Tous les services de la ville devraient être représentés.
- Organiser un Forum des événements spéciaux au cours de 2007.
  - Élaborer le cadre de travail et les termes de référence pour un réseau d'événements spéciaux.
- Créer le Réseau des événements spéciaux d'ici avril 2008.

## **Soutenir le milieu rural**

Les enjeux des secteurs ruraux diffèrent souvent de ceux du cœur de la Ville. Il y a dans la Ville du Grand Sudbury beaucoup de terres non développées. Ceci représente un défi important pour la municipalité : comment assurer le fonctionnement efficace de la Ville et permettre aux citoyens de profiter d'un style de vie de plein air, tout en veillant à protéger l'environnement pour l'avenir.

## **MT CPE 15 - RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LES VÉHICULES TOUT TERRAIN**

*Que le Conseil poursuive l'élaboration d'un règlement exhaustif régissant l'utilisation des véhicules tout terrain (VTT) dans la Ville du Grand Sudbury.*

### **Justification :**

La popularité des VTT dans la Ville du Grand Sudbury ne fait plus aucun doute. En périphérie de la ville, l'utilisation des VTT est devenue chose courante. Cette réalité entraîne des pressions pour un plus grand accès aux routes et aux sentiers de la part des utilisateurs de VTT, et parallèlement, des pressions pour restreindre l'accès aux VTT et appliquer des mesures sévères aux contrevenants de la part des citoyens qui s'y opposent. L'Équipe des solutions communautaires soutient l'intention de la ville de mettre au point un règlement municipal pour les VTT. Ce règlement devrait atteindre les objectifs suivants :

1. Être suffisamment souple pour refléter les différences entre les communautés de la ville.
2. Respecter les principes de la sécurité des communautés et de la protection de l'environnement.
3. Décourager l'utilisation non autorisée de la propriété privée.
4. Tenir compte et favoriser le développement potentiel du tourisme.

### **Étapes d'action :**

- Continuer l'élaboration du règlement, en assurant une vaste consultation publique.
- Adopter le nouveau règlement au cours de 2007.

## **MT CPE 16 - IMPACT DU SEL DE VOIRIE**

*Que la Ville du Grand Sudbury continue à étudier l'impact environnemental des pratiques actuelles d'épandage de sel de voirie, examinent les solutions de recharge et proposent une stratégie pour réduire l'impact du sel de voirie ou atténuer les dommages qu'il cause, tout en assurant la sécurité des routes.*

### **Justification :**

Il y a de graves inquiétudes concernant l'impact environnemental du sel de voirie dans la ville. Des bassins interconnectés peuvent transporter les sels dans le Basin de Sudbury et concentrer ses effets. Les initiatives actuelles reliées à la qualité de l'eau des lacs et à la protection des sources d'eau potable indiquent un engagement croissant à examiner et modifier les pratiques qui ont un effet négatif sur l'environnement. Parallèlement, l'enlèvement de la neige et la sécurité maximale des routes sont des enjeux importants pour les résidants.

### **Étapes d'action :**

- Continuer les études actuelles des solutions de rechange à l'utilisation du sel de voirie et les nouvelles méthodes réduisant l'impact.
- Présenter une stratégie actualisée réduisant l'impact environnemental d'ici la fin de 2007.



# UNE VILLE RESPONSABLE

**L**e modèle de la *Ville-constellation* exige non seulement que nous reconnaissions et célébrions l'importance et les attributs uniques de chaque communauté de la Ville du Grand Sudbury, mais aussi que nous mettions en place les outils nécessaires pour permettre à chaque communauté de trouver sa propre place à l'intérieur de notre grande communauté. Les membres de chaque communauté individuelle doivent sentir que leur communauté est responsable et qu'ils participent aux efforts de l'équipe globale.

On peut dire qu'une communauté est responsable lorsque ses résidents se sentent pleinement informés, et qu'ils peuvent faire entendre leur point de vue et influencer les décisions. Dans une municipalité aussi vaste et diversifiée que la Ville du Grand Sudbury, créer des communautés responsables est un défi de taille. Pour le relever, les conseillers, les employés et les résidents doivent changer leur façon de penser à leur ville et à leur communauté, accorder une plus grande importance à la transparence et à la qualité de l'information, reconnaître l'importance des opinions locales pour les décisions locales, et reconnaître le besoin de faire des compromis et de partager les décisions au niveau de la ville entière.

Dans ce contexte, le contraire de « responsable » est « privé de ses droits », ce qui a été le sentiment de nombreux résidents des anciennes municipalités depuis les cinq dernières années. Ils sont passés d'une situation où ils dirigeaient entièrement les structures et les services municipaux de leur communauté à une situation où ils ne sentaient plus avoir aucun rôle ni contrôle.

Trouver l'équilibre grâce auquel les communautés individuelles peuvent être responsables tout en permettant à la communauté globale de fonctionner efficacement et selon le meilleur rapport coût-efficacité n'est pas une simple tâche. Le maintien du statu quo signifierait cependant que les communautés individuelles n'atteindraient jamais leur plein potentiel, mettant par ce fait la Ville entière dans l'impossibilité d'atteindre son plein potentiel. L'Équipe des solutions communautaires considère que l'innovation et l'imagination sont indispensables pour arriver à l'équilibre nécessaire pour créer une grande ville qui puisse répondre aux besoins de chaque communauté.

Des changements dans la représentation politique, une plus grande transparence municipale et un nouveau rôle pour les Réseaux d'action communautaire sont les options recommandées pour atteindre ce résultat.

## **Quartiers municipaux**

---

Avec la création de la Ville du Grand Sudbury, les anciennes municipalités ont sommairement perdu leur représentation politique et leur influence sur les décisions qui les concernent. Beaucoup de ces municipalités avaient un sens aigu de leur communauté et leur héritage politique qui remonte à plusieurs décennies. Parallèlement, la délimitation arbitraire de douze quartiers a groupé des communautés qui n'ont pas d'histoire commune et, dans certains cas, qui sont géographiquement distinctes.

Ceci a eu pour résultat un sentiment général d'aliénation dans de nombreuses communautés et une impression que ces communautés n'auront jamais de voix à la table du Conseil. Tel qu'indiqué dans l'introduction de ce rapport, la décision d'avoir un conseil de douze membres dans le Grand Sudbury était basé sur la prémissse que moins de conseillers municipaux serait, en soi-même, une bonne chose, et que le Conseil municipal devrait fonctionner selon le modèle d'un conseil de direction afin d'être moins centré sur les plaintes et les enjeux individuels.

L'Équipe des solutions communautaires considère que ces deux hypothèses se sont avérées erronées et recommande fortement de réexaminer tant le nombre de quartiers que les limites de ces quartiers.

LT CM

### **17 - EXAMEN DES DÉLIMITATIONS DES QUARTIERS**

*Que la Ville du Grand Sudbury entreprenne un examen complet du nombre de quartiers municipaux et de leur délimitation afin de mieux reconnaître la diversité et la vaste étendue géographique de la Ville du Grand Sudbury. Que cet examen soit mené dans le but de permettre une meilleure représentation et un groupement plus naturel de communautés d'intérêt dans chaque quartier.*

*De plus, l'Équipe des solutions communautaires recommande que les délimitations géographiques des anciennes villes de Onaping Falls et de Capreol constituent chacune les bases d'un seul quartier.*

#### **Justification :**

La représentation politique est un principe trop important pour laisser un ordinateur ou des décisions idéologiques la déterminer. Des facteurs autres que la population, comme l'étendue géographique, le lieu, le caractère unique de la communauté doivent entrer en ligne de compte lors de la délimitation des quartiers. Contrairement à la pensée du gouvernement Harris, des conseillers supplémentaires ne devraient pas signifier d'importants coûts additionnels. En fait, l'augmentation du nombre de quartiers devrait réduire les pressions pour hausser le salaire des conseillers et accorder aux membres du conseil plus de temps pour participer aux

groupes de travail, ce qui améliorerait leur capacité de représenter leurs électeurs et de gouverner la Ville.

Une étude antérieure des quartiers comportait des contraintes empêchant tout élargissement du nombre de quartiers. Une nouvelle étude devrait être menée et tenir compte de l'argument présenté au Conseil par le professeur Robert Segsworth en faveur d'un plus grand nombre de conseillers municipaux. Selon lui, l'ancien conseil régional pourrait être représentatif du nombre de conseillers requis pour mieux servir une ville aussi grande que la Ville du Grand Sudbury.

### Étapes d'action :

- Créer un Comité d'étude des quartiers d'ici la fin de 2007.
  - Le mandat devrait permettre au comité d'envisager une augmentation du nombre de quartiers.
  - Le comité devrait prendre en considération l'ampleur de la charge de travail, les communautés d'intérêt, la structure municipale, la représentation historique.
  - Les délimitations géographiques des anciennes villes de Capreol et de Onaping Falls devraient constituer les bases de deux futurs quartiers.
- Le Comité devrait soumettre un rapport au conseil en 2008.
- Le Conseil devrait adopter les changements pour les élections municipales de 2010.

### Transparence accrue

Le vieux dicton « le savoir est un pouvoir » a, en fait, un fondement, surtout dans le milieu municipal. Avec la création de la Ville du Grand Sudbury, les attentes vis-à-vis de la bureaucratie se sont intensifiées, ainsi que les pressions d'en faire plus avec moins. L'écart entre les citoyens et leur municipalité s'est élargi. Les résidents ne pouvaient plus comprendre aisément les enjeux présentés aux réunions du Conseil, et les conseillers eux-mêmes éprouvaient des difficultés réelles à rester pleinement informés.

Actuellement, la plus grande partie des connaissances concernant les affaires municipales et les enjeux repose sur les employés municipaux. Au risque de

*« Le personnel a reçu la directive de ne pas parler au public. »  
— Capreol*

demander à des employés déjà débordés d'en faire plus, il est extrêmement important d'ouvrir l'accès à l'information tant pour les citoyens que pour les

conseillers. Les décisions relatives aux dépenses en immobilisations, à l'enlèvement de la neige, aux grands projets et à d'autres initiatives semblent être prises, et les priorités semblent être établies sans compréhension claire de leur justification.

Il ne s'agit pas ici de suggérer que de mauvaises décisions ont été prises, mais seulement de montrer qu'il est difficile pour les citoyens de soutenir ce qu'ils ne comprennent pas. L'entretien des routes en hiver est sans aucun doute déterminé en fonction de la composition de la surface, de la circulation, du lieu et de l'état. Les améliorations des routes sont probablement planifiées de façon similaire. Cependant, cette information n'est pas aisément accessible au public sur une base continue. Similairement, il n'existe pas de rapports officiels ni de mises à jour des rapports et des recommandations élaborés au cours des années précédentes.

## **CT CPE 18 - INFRASTRUCTURE ET LISTE DES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT**

*Que la Ville du Grand Sudbury crée une liste complète de l'infrastructure municipale ainsi qu'une liste transparente des priorités d'investissement et des critères du choix des priorités. Que cette liste soit rendue publique sur une base continue.*

### **Justification :**

Somme toute, les citoyens ne comprennent pas les raisons justifiant les priorités municipales, surtout en ce qui concerne les projets d'investissement. Une clarification des priorités et des critères encouragerait les communautés à évaluer cette information et à faire part de leurs commentaires avant que les décisions ne soient définitives. Ceci permettrait également de créer un point de contrôle pour s'assurer que l'information est bien à jour et reflète bien les intérêts de la communauté. C'est une façon de responsabiliser les communautés tout en veillant à ce que la municipalité demeure responsable.

### **Étapes d'action :**

- Assembler une liste de l'infrastructure en 2007.
- Élaborer une liste des priorités d'investissement et des critères avant les délibérations sur le budget de 2008.

## **MT CPE 19 - INVENTAIRE DE L'INFRASTRUCTURE**

*Qu'un inventaire cartographique de l'infrastructure de services du Grand Sudbury soit élaboré et rendu disponible au public dans le but d'indiquer les capacités de l'infrastructure de soutenir l'expansion des lotissements actuels ou de nouveaux développements.*

### **Justification :**

Combinée au plan officiel, cette information permettrait aux propriétaires et aux citoyens de la Ville du Grand Sudbury de déterminer aisément la capacité de croissance de leur communauté ou voisinage. Elle assurerait également que les développeurs reçoivent les mêmes informations dans tous les secteurs de la Ville.

### **Étapes d'action :**

- Mettre à jour l'inventaire existant en 2007 et élaborer la stratégie promotionnelle.
- Rendre l'inventaire accessible sur le Web et commencer la promotion en 2008.

**CT CPE**

## **20 - MISE À JOUR ANNUELLE DES ÉTUDES IMPORTANTES**

*Que la Ville du Grand Sudbury mène un examen annuel et produise un rapport sur l'état de toutes les études importantes entreprises par la municipalité depuis 2005.*

### **Justification :**

Des sommes importantes sont investies dans les études et les rapports préparés chaque année. Beaucoup sont présentés avec éclat et beaucoup contiennent des recommandations importantes. Il est difficile pour les citoyens de suivre cette information et ce qui en est fait. Il serait utile de faire une liste de ces études et de mettre à jour leur état chaque année pour veiller à ce que chaque rapport soit pleinement utilisé. De plus, les rapports périmés pourraient être éliminés de la liste ou désignés pour une mise à jour.

### **Étapes d'action :**

- Dresser une liste des études et des rapports municipaux préparés après le 1er janvier 2005
- Les responsables prépareront un bref rapport d'exécution indiquant l'état en décembre de chaque année depuis la rédaction des études et rapports.
- Les recommandations de supprimer des études et rapports de la liste « active » devraient être proposées parallèlement.

**MT CPE**

## **21 - UTILISATION DE CONSULTANTS**

*Que la Ville du Grand Sudbury adopte une politique sur l'utilisation de consultants pour assurer une meilleure utilisation de l'expertise existante et établisse des critères clairs pour l'utilisation ou la rétention de consultants.*

## **Justification :**

Il est clair que l'utilisation de consultants externes est un enjeu de taille pour de nombreux citoyens qui perçoivent ceci comme un gaspillage important de ressources municipales. Même si de nombreuses personnes reconnaissent le besoin d'une expertise pointue dans certains cas, beaucoup considèrent que ces cas devraient être relativement rares. À leur avis, l'utilisation du personnel existant permettrait d'économiser de l'argent et d'accroître les connaissances et les capacités du personnel. Lorsque approprié, le personnel pourrait être secondé dans un projet particulier ou sur une base individuelle ou d'équipe. Lorsque l'investissement vaut la peine, le personnel pourrait recevoir une formation spécialisée pour répondre aux besoins du projet, ce qui permettrait de bâtir les capacités et d'établir une base de connaissances pour l'avenir.

*« Ils font appel à des consultants pour éviter de prendre des décisions. » – Coniston*



## **Étapes d'action :**

- Élaborer une politique claire, avec des critères transparents concernant l'engagement de consultants externes.
- Inclure une stratégie pour développer des équipes internes afin d'éviter de recourir à des consultants.
- Adopter la politique d'ici la fin de 2007.

## **Responsabilisation des communautés locales**

L'Équipe des solutions communautaires est convaincue que les communautés responsables sont le fondement d'une Ville du Grand Sudbury forte et unie. L'équipe a cherché un modèle de responsabilisation qui rehausserait la fierté dans les communautés locales et permettrait aux citoyens de jouer un rôle actif dans certains enjeux, tout en préservant l'intégrité de la ville dans son ensemble et en veillant à ce que la responsabilité ultime appartienne au Conseil élu.

Sans vouloir créer un niveau de bureaucratie onéreux et inutile, l'Équipe considère que des ressources doivent être attribuées pour assurer l'engagement réel de la Ville à cet égard et permettre aux communautés individuelles d'avoir un impact au niveau local.

Étant donné le soutien manifesté pour les nouveaux Réseaux d'action communautaire aux consultations publiques, l'Équipe des solutions communautaires a conclu que la meilleure option pour favoriser l'engagement et la responsabilisation communautaire serait de suivre ce même modèle. Les Réseaux d'action communautaire ont véritablement une base populaire; ils ont été créés dans les

communautés qui ont exprimé un intérêt et leurs objectifs varient selon la communauté car ils réagissent aux enjeux locaux.

Les Réseaux d'action communautaire ont été établis comme première étape vers le modèle d'une Communauté en santé pour la Ville du Grand Sudbury. Le concept de Communauté en santé continue d'être bien soutenu dans notre ville, comme le démontre le travail du cabinet Communauté en santé récemment créé. Les Réseaux d'action communautaire ont un rôle à jouer pour assurer la durabilité environnementale, sociale et économique de la communauté du Grand Sudbury.

L'inconvénient de la structure actuelle des Réseaux d'action communautaire est qu'elle est très flottante. Le rôle des Réseaux d'action communautaire et leurs responsabilités envers la communauté et la Ville dans son ensemble ne sont pas clairement définis, pas plus que ne le sont le soutien et les obligations de la Ville à leur endroit. L'attribution de ressources et la création d'un rôle plus officiel pour les Réseaux d'action communautaire nécessitent l'adoption d'un mandat clair et d'une délimitation précise pour chaque Réseau d'action communautaire. Ce faisant, la Ville risque cependant d'altérer leur base populaire qui a été jusqu'à présent une clé de leur réussite.

Pour répondre à ces deux besoins, l'Équipe des solutions communautaires considère que le modèle existant des Réseaux d'action communautaire devrait continuer d'être une option pour les communautés individuelles et les quartiers de la Ville du Grand Sudbury. L'Équipe propose également la création de douze Réseaux d'action communautaire sectoriels dans la Ville, avec des ressources et des responsabilités accrues.

MT CM

## **22 - DES RÉSEAUX D'ACTION COMMUNAUTAIRE PLUS FORTS**

*Que la Ville du Grand Sudbury continue d'encourager le développement de Réseaux d'action communautaire au niveau communautaire local. De plus, que la Ville du Grand Sudbury établisse le mandat des douze Réseaux d'action communautaire sectoriels répartis dans la Ville. Ce mandat devra inclure un rôle pour les Réseaux d'action communautaire sectoriels dans les domaines municipaux suivants:*

- *planification et consultation publique;*
- *développement économique;*
- *développement communautaire, y compris les projets financés;*
- *bulletin municipal et communications;*

- *consultation pré-budgétaire, y compris la planification des projets d'investissement;*
- *maximisation de l'utilisation des espaces communautaires existants;*
- *création de liens avec des services de police communautaires.*

*De plus, que les territoires de six des Réseaux d'action communautaire sectoriels aient les mêmes délimitations que les anciennes municipalités de Onaping Falls, Walden, Capreol, Valley East, Rayside Balfour et Nickel Centre, et que les territoires des six autres Réseaux d'action communautaire sectoriels englobent les secteurs de l'ancienne Ville de Sudbury, et que les anciens cantons non organisés annexés en 2001 soient ajoutés au territoire du Réseau d'action communautaire sectoriel adjacent.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury offre aux Réseaux d'action communautaire sectoriels et au personnel municipal itinérant une salle de réunion et un bureau de base dans les bâtiments communautaires locaux.*



**« Les Réseaux d'action communautaire fonctionnent. La Ville doit les appuyer. » – Lively**

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury assigne à chaque Réseau d'action communautaire sectoriel un employé qui agira comme agent de liaison, en veillant à ce que chaque employé ne soit pas chargé de plus de trois Réseaux d'action communautaire sectoriels et qu'il passe au moins 25 % de son temps à travailler dans les locaux de ses Réseaux d'action communautaire sectoriels.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury établisse une liste de contacts clés, par section municipale, pour chaque Réseau d'action communautaire sectoriel; que le personnel de toutes les sections municipales soit encouragé à participer aux réunions des Réseaux d'action communautaire sectoriels et à travailler dans leurs locaux, et qu'il soit chargé de faire le suivi des enjeux soulevés par les Réseaux d'action communautaire sectoriels or les agents de liaison.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury établisse un budget annuel de base pour chaque Réseau d'action communautaire sectoriel couvrant les coûts des communications, des fournitures de bureau et de projets locaux. Le montant recommandé est deux dollars par résident sur le territoire du Réseau d'action communautaire sectoriel.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury établisse un protocole formel reliant les Réseaux d'action communautaire sectoriels entre eux et au Conseil, et que le plan*

*d'affaires de chaque service municipal contienne un énoncé définissant la relation entre le service et les Réseaux d'action communautaire.*

*De plus, que la Société de développement du Grand Sudbury établisse un cadre de travail reliant les Réseaux d'action communautaire sectoriels au conseil de la SDGS.*

*De plus, que chaque Réseau d'action communautaire sectoriel reçoive le droit de paraître devant le Comité des priorités du Conseil et d'être inscrit sans délai à l'ordre du jour.*

### **Justification :**

Cette recommandation est centrale à ce rapport. L'Équipe des solutions communautaires considère qu'une base de communication solide et constante, assurant la transmission des commentaires des communautés, est indispensable à la croissance et à l'épanouissement de la Ville du Grand Sudbury. Si rien n'est fait dans ce domaine, l'Équipe des solutions communautaires est convaincue que ceci serait une indication de l'inaptitude de la municipalité à reprendre contact avec ses citoyens selon les principes décrits dans l'introduction de ce rapport.

Le renforcement des Réseaux d'action communautaire et la création de Réseaux d'action communautaire sectoriels encouragera les citoyens à prendre en charge leurs communautés et la Ville du Grand Sudbury dans son ensemble; ceci créera un forum où les groupes communautaires pourront apprendre les pratiques exemplaires des autres communautés afin de les intégrer localement.

Les Réseaux d'action communautaire connaissent déjà un certain succès et ont établi une bonne communication avec certaines parties du Grand Sudbury. En officialisant une relation entre la municipalité et un nombre défini de Réseaux d'action communautaire sectoriels, la municipalité peut renforcer ce succès et bâtir sur cette base. L'importance accordée aux commentaires des Réseaux d'action communautaire sectoriels en leur allouant une priorité dans les ordres du jour du Conseil assurera leur position au sein de la structure municipale et encouragera le personnel à résoudre les enjeux rapidement et en faisant preuve de sensibilité. En maintenant la capacité des communautés locales de créer des Réseaux d'action communautaire informels, la participation active des résidents sera encouragée et leurs commentaires seront entendus grâce aux Réseaux d'action communautaire sectoriels.

L'équipe des solutions communautaires considère qu'en couvrant le même territoire que les anciennes municipalités, les Réseaux d'action communautaire sectoriels maintiendront les communautés d'intérêt qui se sont développées au cours des trente ans d'existence de ces municipalités, et aideront à reconnaître et à soutenir les identités et les valeurs individuelles que ces communautés représentent.

Parallèlement, établir des Réseaux d'action communautaire sectoriels dans l'ancienne ville peut aider les communautés à trouver une nouvelle vigueur.

L'Équipe des solutions communautaires ne recommande pas que les Réseaux d'action communautaire sectoriels soient établis selon les délimitations des quartiers municipaux. L'objectif est que les Réseaux d'action communautaire sectoriels soient durables, favorisent la création de liens solides entre les communautés et la mise en valeur d'une culture commune. Il est anticipé que les délimitations des quartiers changeront avec le temps, ce qui ne serait pas favorable au développement communautaire à long terme.

Les agents de liaison qui travailleront avec les Réseaux d'action communautaire sectoriels devront être soigneusement sélectionnés afin de s'assurer qu'ils possèdent les antécédents et l'expertise nécessaires pour soutenir les Réseaux d'action communautaire sectoriels dans leurs efforts, et pour assister les autres groupes communautaires avec les propositions de financement et les stratégies. Les personnes requises sont des généralistes qui manifestent un solide engagement communautaire, possèdent la capacité d'innover et peuvent être convaincantes, tant au niveau communautaire qu'à la Place Tom Davies. Ces postes sont cruciaux au succès durable de la Ville du Grand Sudbury et devront recevoir toute l'attention nécessaire, tant dans les étapes de recrutement que dans le soutien continu qui devra leur être fourni pour assurer l'atteinte des buts établis.

### **Étapes d'action :**

- Élaborer les termes de référence d'ici mai 2007.
- Établir un cadre de travail et des liens avec la Ville et la SDGS d'ici juillet 2007.
- Veiller à ce que les ressources et le personnel soient en place d'ici septembre 2007.
- Recruter et établir les Réseaux d'action communautaire sectoriels d'ici septembre à décembre 2007.
- Assurer une mise en œuvre complète en janvier 2008.

## **Revigoriser les institutions et les installations communautaires**

En plus des Réseaux d'action communautaire, les associations de bénévoles devraient être développées pour aider la municipalité à répondre aux besoins des résidents des communautés et soutenir les institutions et les installations appartenant à la municipalité. La création de la Ville du Grand Sudbury a entraîné la dissolution des comités récréatifs locaux, des commissions des bibliothèques, et d'autres conseils consultatifs. Ces pertes ont nivéé vers le bas et uniformisé les services à travers la Ville.

En créant l'occasion pour les communautés locales de s'impliquer davantage, la Ville peut créer un terrain favorisant plus de créativité et de participation locale dans les services municipaux locaux.

**CT CPE**

### **23 - RÉTABLIR LES COMITÉS LOCAUX**

*Que la Ville du Grand Sudbury favorise le développement de comités locaux qui auraient un rôle de soutien ou consultatif dans différents domaines auprès des employés de la Ville, notamment en ce qui a trait aux activités récréatives, aux bibliothèques, aux musées et aux parcs.*

#### **Justification :**

Communauté après communauté, les résidents ont décrit le rôle qu'ils ont joué avant la fusion et ont exprimé un désir très fort de trouver des façons de participer à la nouvelle ville et d'améliorer les services dans leur propre communauté locale. L'organisation de campagnes de financement pour les bibliothèques, l'aide dans la répartition des heures d'utilisation des patinoires, l'amélioration des parcs et l'organisation des musées, sont autant d'activités que les résidents locaux peuvent accomplir pour aider la municipalité à améliorer ses services et qui aideront à cultiver la fierté des résidents locaux à l'égard de leur communauté.

Ces comités peuvent jouer un rôle consultatif et aider le personnel à mieux répondre aux besoins de leurs communautés.

#### **Étapes d'action :**

- Élaborer un cadre de travail pour les comités consultatifs locaux.
- Faire valoir cette occasion dans les secteurs locaux.

**L**e concept d'équité est un thème qui a résonné tout au long des consultations publiques et des délibérations de l'Équipe des solutions communautaires. Les résidents veulent sentir que leur Ville les traite de façon juste et équitable. Il est important de souligner que ceci ne signifie pas que le public veut un traitement égal pour tous; les résidents comprennent que des services municipaux seront adaptés à des situations uniques et ils s'attendent entièrement à voir différents niveaux de services et un traitement différent selon le lieu. Parallèlement, ils exigent que les politiques et les procédures soient transparentes afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir et pourquoi.

Les tarifs des installations représentent l'un des meilleurs exemples de ce concept. Au cours des premières années suivant la fusion, beaucoup d'efforts ont été déployés pour égaliser les tarifs dans toute la Ville, ce qui a été, en grande partie, réussi. Cependant, les communautés locales continuent de penser qu'il est question de bien plus que la simple égalisation des tarifs des arénas ou des terrains de soccer. Pas toutes les arénas offrent, par exemple, les mêmes installations ou la même expérience. L'une peut avoir plus de sièges, une patinoire plus grande ou plus d'espace de stationnement, tandis qu'une autre peut être la seule grande installation récréative de sa communauté. Ces facteurs pourraient suggérer le besoin d'élaborer une autre structure de tarifs mais les subtilités se perdent dans le contexte d'une grande ville. Le résultat est que les installations sont soit peu utilisées, soit utilisées principalement par des groupes d'une autre communauté.

Des préoccupations similaires ont été soulevées en rapport avec le traitement des centres-ville des communautés, les changements apportés à l'entretien hivernal et estival des routes, les services pour les personnes âgées et les adolescents, le coût de l'électricité et de nombreux autres enjeux. Pour chacun de ces éléments, les résidents veulent sentir que leur communauté n'est pas exclue, et qu'elle est considérée attentivement dans l'élaboration des politiques et des procédures; ils veulent aussi comprendre clairement la raison des actions de la municipalité.

## Maintien des secteurs ruraux

L'entretien des routes est un sujet brûlant pour les résidents des communautés en périphérie du cœur de la Ville. À chaque réunion et dans la plupart des conversations, le problème des routes était souvent cité comme l'exemple concret de tout ce qui ne fonctionne pas avec la Ville fusionnée.

Au chapitre de l'entretien hivernal des routes, des histoires de rues oubliées, de charrues prises dans la neige, d'équipes perdues et de ratés dans le déploiement des camions ont dominé les discussions. Quant à l'entretien estival, les résidents se sont plaints du rapiéçage des rues qui cédait quelques jours après les réparations, de la mauvaise compréhension des routes en gravier, de l'absence de fossés et du manque de suivi des plaintes.

La Ville du Grand Sudbury possède un énorme réseau de routes rurales. Ces routes présentent des défis uniques en termes d'amélioration des immobilisations et d'entretien continu. Les surfaces des routes sont facilement endommagées par les véhicules lourds, par une mauvaise utilisation de l'équipement de déneigement ou par le mauvais temps et il se passe souvent beaucoup de temps avant que des réparations durables ne soient entreprises. Les programmes de creusage de fossés et de débroussaillage exécutés une fois par an dans de nombreuses anciennes municipalités sont visiblement absents dans la nouvelle ville. Les lignes de visée et

les parcours de drainage changent avec la croissance de la végétation, et les secteurs ruraux n'ont plus l'allure soignée des zones bien entretenues.

*« Pourquoi ne peuvent-ils pas simplement me dire quand ma route sera déneigée? » – Beaver Lake*

Ces problèmes sont aggravés par l'apparition de dépotoirs illégaux à travers la Ville. Jeter des déchets le long des routes rurales est malheureusement devenu une pratique trop courante dans le Grand Sudbury, causant de graves problèmes aux propriétaires de terres rurales et ternissant l'image de notre communauté.

MT CM/E

## 24 - RESTAURER LES NORMES DES ROUTES RURALES

*Que la Ville du Grand Sudbury établisse des normes claires et transparentes pour l'amélioration des routes et pour l'entretien estival et hivernal des routes, que ces normes soient établies par segment routier et que cette information soit rendue publique en ligne grâce à la technologie SIG.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury déploie tous les efforts pour déterminer les normes et les niveaux de service de l'entretien des routes qui existaient avant la fusion et qu'elle veille à les rendre disponibles dans le même format que les normes actuelles pour fins de comparaison.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury s'assure que les évaluations de l'état des routes et les décisions relatives au déploiement des équipes d'entretien hivernal soient décentralisées afin que la municipalité puisse réagir plus adéquatement aux variations météorologiques à travers la Ville.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury procède à l'instauration d'un système téléphonique 311 pour le suivi du service à la clientèle et que les rapports de performance produits par ce système soient rendus publics tous les trimestres. Un système similaire devrait être adopté pour les communications offertes sur Internet.*

*De plus, que la Ville du Grand Sudbury équipe tous les véhicules du service des transports publics d'un système d'information géographique en ligne permettant aux citoyens de visualiser les déplacements des chasse-neige, des sableuses, etc., sur Internet en temps réel. Un tel système est déjà en place en Terre-Neuve à St. John's, Terre-Neuve.*

### **Justification :**

Les citoyens comprennent en général les défis que représentent pour la Ville la construction et l'entretien du vaste réseau routier du Grand Sudbury. Ils voient la quantité de travail investie dans l'excavation de fossés, la réparation des routes, le déneigement et le sablage. Parallèlement, de nombreux citoyens trouvent que les niveaux de service étaient supérieurs avant la fusion et ils ne comprennent pas comment la nouvelle ville détermine ses priorités et répartit ses ressources.

En élaborant des normes claires, en classant les routes par catégories selon ces normes et en permettant au public de surveiller les niveaux de service, la Ville du Grand Sudbury franchira une étape importante vers l'atteinte de l'excellence dans la qualité de son service aux citoyens et de l'information qu'elle leur offre. Informer le public et l'inviter à s'impliquer dans ces enjeux aidera à créer une communauté plus homogène et équitable. Un suivi des plaintes et des suggestions aidera également le Conseil et le public à suivre de façon proactive les enjeux relatifs aux routes et cet effort posera les bases nécessaires pour un débat informé et de meilleurs choix dans le déploiement des ressources.

### **Étapes d'action :**

- Élaborer des normes de service claires pour l'entretien, par grande catégorie de service (déneigement et sablage, creusage des fossés et débroussaillage, délais depuis les derniers travaux de réparation, prochains travaux prioritaires).
  - Dresser un inventaire complet des segments routiers et assigner un niveau de service à chaque segment pour chaque catégorie de service.
  - Rendre l'inventaire ainsi que l'information sur les niveaux de service accessibles et consultables en ligne d'ici novembre 2007.
- Préparer le rapport sur les niveaux de service des municipalités avant la fusion d'ici juillet 2007.

- Installer le système d'information géographique sur tous les véhicules d'ici novembre 2007.
- Rendre le système d'information géographique des véhicules consultable sur une carte en ligne d'ici janvier 2008.
- Poursuivre la mise en œuvre du projet de suivi 311.
  - Intégrer la capacité de relayer les messages sur Internet.
  - Créer un rapport trimestriel public des enjeux et de la performance.

**CT CM**

## **25 - MESURES RÉDUISANT LE DÉCHARGEMENT ILLÉGAL DE REBUTS**

*Que la Ville du Grand Sudbury élimine les redevances de déchargement de rebuts ménagers ou personnels et que la Ville du Grand Sudbury augmente l'amende minimale à 500 \$ pour le déchargement illégal de rebuts (le maximum alloué selon la Loi sur les infractions provinciales). De plus, que la Ville du Grand Sudbury continue de promouvoir une gestion efficace des déchets et recherche des façons de sensibiliser le public.*

### **Justification :**

Le coût des redevances de déchargement est souvent cité pour expliquer pourquoi les lieux d'enfouissement municipaux ne sont pas systématiquement utilisés par tous les citoyens. Le résultat est que certaines personnes jettent leurs rebuts dans les broussailles ou le long des routes pour éviter de payer. L'Équipe des solutions communautaires n'appuie pas cette attitude et reconnaît que l'élimination des redevances de déchargement ne changera peut-être pas l'attitude de tous les contrevenants, mais pourrait aider à réduire leur nombre. Parallèlement, la Ville doit agir énergiquement contre ceux qui créent des dépotoirs illégaux en augmentant le montant des amendes et en assurant leur mise à exécution.

La promotion des services de gestion des déchets actuels devrait continuer. Il existe encore beaucoup de confusion dans les secteurs ruraux sur les services offerts et leur fonctionnement. Les services de prélèvement des gros objets et de Toxi-Taxi sont deux services qui ne sont pas bien connus.

La Ville devrait maintenir la publicité, tout en considérant également d'autres façons de rejoindre le public, dont le bulletin municipal proposé. Elle devrait également former un partenariat avec les citoyens et travailler à rehausser l'image de notre communauté et notre fierté, et à préserver l'environnement naturel.

### **Étapes d'action :**

- Éliminer les redevances de déchargement des rebuts ménagers ou personnels pour 2007.
- Hauser le montant de l'amende pour déchargement illégale de rebuts à 500 \$.
- Poursuivre la campagne d'information du public pour réduire le déchargement illégal des rebuts.
  - Veiller à ce que l'élimination des redevances de déchargement soit largement publicisée

### **Tarif des installations**

---

Tel que mentionné, l'utilisation des installations communautaires est une question qui attise les passions. Ceci est compréhensible car les salles, les arénas, les parcs et les terrains sportifs municipaux ont souvent été construits au prix de nombreux sacrifices de la part des résidents des anciennes municipalités qui trouvent à présent que ces installations leur échappent.

Il existe une forte perception que les tarifs de ces installations ont été établis dans un esprit unidimensionnel, simplement pour égaliser les tarifs à travers la Ville. Ceci doit être réexaminé en profondeur pour veiller à ce que les installations municipales soient utilisées à leur plein potentiel et qu'elles soient perçues comme des lieux de choix pour les réunions, les mariages, les tournois et les activités récréatives locales.

Le coût de l'assurance responsabilité civile pour l'utilisation des installations a un effet dissuasif, particulièrement pour les organismes à but non lucratif. Dans ce domaine encore, la municipalité doit déterminer ses buts pour la communauté dans son ensemble. Par exemple, la Ville pourrait accroître le taux d'utilisation des installations et leurs avantages pour la communauté en absorbant une plus grande part des coûts de l'assurance. Ceci devrait être évalué.

MT CM

### **26 - TARIFS DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES ET COÛTS DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

*Que la Ville du Grand Sudbury établisse une politique de tarifs équitables pour l'utilisation des installations et des terrains communautaires à travers la Ville du Grand Sudbury. Qu'elle base la politique sur le rapport de 2004 de l'Équipe des solutions pour les salles communautaires et établisse un processus afin de réviser les taux d'harmonisation pour les utilisateurs des installations, les frais d'utilisation pour les programmes récréatifs et les coûts d'assurance responsabilité civile pour les*

*groupes communautaires. Les coûts seront déterminés en tenant compte des répercussions de la modification des coûts pour les groupes communautaires. Le but initial des installations comme points centraux des rassemblements et des célébrations communautaires devrait entrer en ligne de compte.*

*De plus, une considération particulière devrait être accordée à la création d'un poste dédié à la coordination et à la mise en valeur des installations afin d'en maximiser l'utilisation et la valeur pour la communauté.*

### **Justification :**

La structure actuelle des tarifs freine les groupes récréatifs et communautaires locaux dans leur utilisation des installations communautaires. Ceci se traduit par moins d'événements, moins de collectes de fonds et une perte de l'esprit communautaire. De nombreuses installations ont été construites pour offrir aux communautés un espace local adéquat pour les réunions, les mariages, les concerts, les tournois, etc. En trouvant des façons d'encourager ces utilisations, la Ville peut aider à revitaliser les communautés.

Un rapport de l'Équipe des solutions pour les salles communautaires a été préparé et présenté au Conseil le 9 novembre 2004. Bien que peu de recommandations de ce rapport aient été adoptées, ses conclusions demeurent pertinentes aujourd'hui.

Maintenant que des frais sont imposés sur chaque événement, le coût de l'assurance responsabilité civile a aggravé cette situation. Compte tenu du travail accompli par les groupes communautaires, les organismes à but non lucratif considèrent que la Ville devrait examiner ce coût et déterminer une structure qui aidera à encourager la tenue d'un plus grand nombre d'événements communautaires.

Chaque communauté est différente, chaque installation est différente et chaque locataire est différent. La Ville devrait établir une structure équitable des tarifs reconnaissant ces différences et favorisant la tenue de plus d'événements et d'activités dans les installations qui lui appartiennent.

### **Étapes d'action :**

- Réviser les tarifs actuels des installations et les politiques relatives à l'assurance responsabilité civile en fonction des principes d'équité et du but d'accroître les activités communautaires et de rehausser la fierté de la communauté.
  - Les tarifs devraient être établis de façon à maximiser l'utilisation des installations et leur valeur pour la communauté.

- Une politique de tarifs équitables devrait tenir compte des services offerts dans chaque installation et de la disponibilité d'autres installations dans la communauté.
- Tel que recommandé dans le rapport de l'Équipe des solutions pour les salles communautaires, un poste désigné pour coordonner les ventes et l'utilisation des salles devrait être considéré.
- Soumettre un rapport proposant des options au Conseil d'ici octobre 2007.

## **Centres-ville et parcs (fierté de la communauté)**

Les résidents des communautés de la Ville du Grand Sudbury ont exprimé la préoccupation que les centres-ville et les parcs situés en périphérie du cœur de la Ville reçoivent moins d'attention que ceux qui sont situés au cœur de la Ville. Ces secteurs étaient souvent les points d'intérêt des anciennes municipalités, et faisaient l'objet de programmes de financement axés sur l'embellissement ou l'amélioration physique des lieux.

Grâce au long partenariat créé entre le Secteur d'aménagement commercial du centre-ville de Sudbury, l'ancienne Ville de Sudbury et l'ancienne Municipalité régionale de Sudbury, les efforts de revitalisation du centre-ville de Sudbury déployés avant la fusion ont été maintenus jusqu'à aujourd'hui. Ceci a mené à la perception continue que les efforts de soutien et de maintien des centres-ville et des parcs ciblaient l'ancienne ville.

Par exemple, le Conseil a récemment approuvé un programme qui encouragera les commerçants à rénover leurs commerces et à investir dans l'embellissement de leurs façades et vitrines. Ce programme reconnaît l'importance pour la communauté globale d'un quartier d'affaires sain et bien entretenu. Malheureusement, seuls les commerces situés dans le centre-ville de Sudbury sont admissibles.

*« Le centre-ville de Sudbury reçoit un traitement préférentiel, et nous recevons les miettes. » – Garson*

## **MT CPE 27 - ENGAGEMENT À SOUTENIR LES CENTRES-VILLE**

*Que la Ville du Grand Sudbury désigne les secteurs du centre-ville dans les communautés appropriées. De plus, que la Ville s'engage à améliorer le développement des centres-ville des secteurs périphériques et que ses programmes ciblant l'amélioration ou le rehaussement des centres-ville et des zones ciblées soient offerts dans toute la Ville.*



### **Justification :**

Les centres-ville existants comme Sudbury, Chelmsford, Lively ou Levack, sont les expressions les plus visibles de la santé de leur communauté respective. Il ne fait aucun doute que le centre-ville de Sudbury joue un rôle important pour la ville fusionnée, mais si les efforts ne ciblent que ce secteur, les problèmes et les possibilités des autres centres-ville sont laissés de côté. Lorsque ces secteurs sont négligés, la valeur des ces communautés et leur capacité de continuer comme parties dynamiques de notre Ville-constellation sont minées.

En veillant à ce que les programmes établis pour le centre-ville de Sudbury soient offerts aux centres-ville désignés, la municipalité peut aider à revigoriser les communautés dans lesquels ils existent. Il est certain que l'existence de Secteurs d'aménagement commercial et de Plans communautaires d'amélioration dans divers secteurs aura un impact sur ces types de programmes. L'absence de Secteurs d'aménagement commercial et de Plans communautaires d'amélioration ne devrait cependant pas empêcher de veiller à ce que l'essence de chaque programme de développement soit offerte à tous les secteurs ciblés.

### **Étapes d'action :**

- Revoir la situation actuelle et désigner comme « centre-ville » les secteurs appropriés dans la Ville du Grand Sudbury.
- Travailler avec les entreprises locales dans chaque centre-ville pour établir un réseau de communication et de soutien.
- Examiner le soutien actuel et proposé, ainsi que les programmes de développement, et en élargir la portée pour répondre aux besoins de tous les secteurs désignés comme centre-ville.

MT CM

## **28 – ENTRETIEN DES PARCS ET DES INSTALLATIONS**

*Que la Ville du Grand Sudbury améliore les normes d'entretien et d'embellissement des parcs, des arénas, des centres-ville et des entrées dans les quartiers.*

### **Justification :**

Les parcs et les installations sont une immense source de fierté pour les communautés. Mal entretenus, ces lieux sont plus susceptibles d'être vandalisés, moins sécuritaires, moins utilisés et deviennent une source de perte d'estime pour la communauté. La Ville du Grand Sudbury devrait avoir une politique et des normes claires et transparentes pour l'entretien de ces installations, ainsi qu'une stratégie pour assurer l'exécution uniforme de l'entretien année après année.

*« Ils ont fermé l'eau au parc Cenotaph et le gazon est brun. » – Falconbridge*

## **Étapes d'action :**

- Déterminer l'entretien requis pour les installations existantes.
- Évaluer les pratiques actuelles pour déterminer la possibilité d'étendre l'entretien à la ville entière.

## **Services offerts aux personnes âgées et aux jeunes**

Les services offerts aux personnes âgées et aux jeunes sont sporadiques dans la Ville du Grand Sudbury. Certaines communautés ont des centres ou des programmes financés pour ces groupes, et d'autres non. Il est reconnu que certains de ces programmes établis avant la fusion reflètent les priorités de la municipalité précédente. Cependant, l'Équipe des solutions communautaires considère qu'il serait important pour la Ville d'examiner le statut des programmes destinés aux personnes âgées et aux jeunes, ainsi que leur répartition géographique, et d'élaborer une stratégie améliorant l'accès à ces types de services dans toute la Ville.

CT CM

## **29 - PLUS D'ÉQUITÉ ET UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES OFFERTS AUX JEUNES ET AUX PERSONNES ÂGÉES**

*Que la Ville du Grand Sudbury examine les types de services offerts aux jeunes et aux personnes âgées dans notre Ville. De plus, que la Ville du Grand Sudbury élabore une stratégie assurant plus d'équité et un meilleur accès aux services offerts aux jeunes et aux personnes âgées dans la Ville. Finalement, que la Ville du Grand Sudbury invite des représentants des jeunes et des personnes âgées à jouer un rôle actif dans l'élaboration des stratégies respectives.*

### **Justification :**

Les personnes âgées représentent un segment de population active et en croissance dans la Ville du Grand Sudbury. Les jeunes sont une ressource importante pour notre communauté qui ne doit pas être négligée. La Ville a un grand rôle à jouer en veillant à ce que ces groupes aient accès aux services qui les aideront à maintenir un style de vie sain et à sentir qu'ils sont une partie importante de notre communauté.

Les services pour ces groupes devraient être accessibles et abordables dans toute la ville. La nature de ces services est qu'ils peuvent varier selon l'engagement et le soutien des communautés locales. Ceci est reconnu. Parallèlement, la Ville doit cependant veiller à ce que son engagement soit similaire dans des situations égales.

## **Étapes d'action :**

- Examiner les services actuels et les pratiques exemplaires des autres communautés.
  - Veiller à ce que les représentants des jeunes et des personnes âgées jouent un rôle dans l'examen.
- Élaborer une stratégie pour améliorer l'accès aux services.
- Soumettre un rapport au Conseil en 2008.

## **Décentralisation**

---

Suite à la fusion, de nombreux services et employés municipaux ont été déménagés des différentes parties de la nouvelle ville et centralisés à la Place Tom Davies et dans plusieurs entrepôts municipaux. Aux yeux des observateurs externes, les résultats de la centralisation semblaient représenter non seulement une perte pour les communautés plus petites situées en périphérie du cœur de la Ville, mais aussi pour la nouvelle ville, en termes de connaissances locales et d'efficacité globale.

La taille de la Ville du Grand Sudbury signifie que les employés qui travaillent dans des locaux centralisés doivent consacrer une quantité de temps anormalement élevée à leurs déplacements. L'équipe des solutions communautaires considère que la Ville devrait examiner de près tous ses services pour s'assurer de les offrir dans le meilleur emplacement possible, en termes de qualité, de facilité d'accès, et de valeur financière. Dans certains cas, des investissements pourraient servir à améliorer substantiellement les services, permettre une répartition plus rationnelle des ressources et accroître la prise de décisions locales.

MT CPE

## **30 - EXAMEN DES SERVICES DÉCENTRALISÉS**

*Que la Ville du Grand Sudbury étudie par service la possibilité de décentraliser des services dans le but de les améliorer et d'en améliorer le niveau dans la Ville entière. Les changements apportés devraient améliorer l'accès tout en assurant une utilisation efficace des ressources municipales.*

### **Justification :**

Il existe une perception soutenue que, dans l'ensemble, les niveaux des services municipaux étaient supérieurs avant la fusion. Les bonnes pratiques de gestion suggèrent que les meilleures décisions sont prises aussi près de l'enjeu que possible et que la prise de décisions locale assure un meilleur accès aux fournisseurs de services en mettant des personnes-ressources précieuses en contact avec les communautés locales.



Avec six ans d'expérience, la Ville du Grand Sudbury est en bonne position pour revoir ses services et déterminer où et comment mieux desservir ses citoyens. Les entrepôts plus petits et fermés pour plus d'efficacité, semblent maintenant obliger les

*« Notre salle  
communautaire était  
toujours occupée,  
maintenant elle est  
presque toujours vide. »—  
Azilda*

travailleurs et l'équipement à passer une quantité de temps anormalement élevée en déplacement. La déneigeuse de trottoir qui doit être conduite de Hanmer à Capreol est un exemple.

D'une façon générale, la décentralisation favorise la fierté et la satisfaction des membres de la communauté grâce à la prise de décisions locale qui produit une communauté plus forte.

### **Étapes d'action :**

- Chaque section et service examine son état actuel comparativement à l'état avant la fusion.
- Chaque section et service élabore un scénario d'une structure décentralisée
  - Obtention des commentaires des employés et du public.
  - Évaluer l'impact des scénarios sur les niveaux de service, sur la communauté et sur les coûts.
  - Soumettre un rapport des résultats d'ici mars 2008.

### **Taux d'imposition des secteurs et coûts de l'électricité**

L'augmentation des impôts fonciers et la relation entre les taxes et les services est un enjeu soulevé fréquemment dans les secteurs périphériques, particulièrement par les propriétaires de résidences et de chalets situés au bord d'un lac. Les propriétés au bord de l'eau attirent des prix plus élevés et le système d'évaluation actuel du prix du marché entraîne des impôts fonciers plus élevés dans certains secteurs qui autrement reçoivent peu de services municipaux visibles.

La Ville du Grand Sudbury a la capacité d'élaborer des taux d'imposition pour des services particuliers, mais a rarement utilisé cette option. L'équipe des solutions communautaires considère très probant l'argument pour l'équité dans ces secteurs et invite la Ville à réexaminer cet enjeu.

La présence de deux différents fournisseurs d'électricité dans le Grand Sudbury inquiète beaucoup de résidents des plus petites communautés. Les propriétaires d'entreprises dont le fournisseur est Hydro One se considèrent désavantagés par

rapport à leurs concurrents abonnés aux Services publics du Grand Sudbury. D'autres citoyens, au contraire, ne sont pas convaincus que les Services publics du Grand Sudbury pourraient être un fournisseur avantageux. L'enjeu est complexes et la Ville a une obligation de travailler plus étroitement avec les personnes concernées et de veiller à ce que le soutien de la communauté soit présent dans toutes ses actions.

MT CPE

## **31 - TAUX D'IMPOSITION DES SECTEURS RELIÉS AUX SERVICES**

*Que la Ville du Grand Sudbury entreprenne une révision complète des taux d'imposition dans les secteurs éloignés et qu'elle établisse des taux correspondant plus étroitement aux services offerts.*

### **Justification :**

Compte tenu des prix plus élevés des propriétés situées au bord de l'eau ou des grands terrains, combinés aux évaluations des prix du marché, les citoyens des secteurs périphériques considèrent que les taux d'imposition ont augmenté tandis que les services ont diminué. La Ville du Grand Sudbury doit reconnaître que les taux d'imposition ruraux devraient refléter les services offerts et que tous les secteurs ne reçoivent pas les mêmes services ou n'ont pas les mêmes besoins.

Parallèlement, les résidents ont cependant accès à de nombreux services municipaux, même s'ils ne sont pas aussi directement évidents car ils sont situés dans les secteurs plus bâties.

### **Étapes d'action :**

- Entreprendre une révision complète des taux d'imposition des secteurs ruraux.
  - Examiner les options pour établir des taux par secteur.
- Soumettre un rapport au Conseil en 2007.

M/LT CP

## **32 – STRATÉGIE PUBLIQUE RELATIVE AUX FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ**

*Que la Ville du Grand Sudbury travaille avec les citoyens et les Réseaux d'action communautaires dans les secteurs desservis par Hydro One pour déterminer une position et une stratégie d'unification qui seraient dans les meilleurs intérêts des personnes concernées.*

### **Justification :**

Il existe des perceptions contradictoires dans les secteurs du Grand Sudbury qui sont entretenues par Hydro One. Certains pensent que la Ville les a abandonnés et qu'ils seraient plus avantageux s'ils étaient abonnés aux Services publics du Grand Sudbury. D'autres sont satisfaits de Hydro One et craignent que les Services publics du Grand Sudbury veillent prendre le contrôle et hausser les tarifs. La Ville du Grand Sudbury doit clarifier sa position à cet égard et établir une meilleure communication avec les personnes concernées.

### **Étapes d'action :**

- Déterminer la position municipale par rapport aux actifs de Hydro One.
  - Travailler avec les communautés locales pour évaluer les options.
  - Déterminer et communiquer clairement les coûts et les avantages.
- Établir une stratégie pour mettre en œuvre la meilleure option en 2007 et prévoir d'atteindre le but en 2010.

## **Représentation équitable aux conseils et comités**

La Ville du Grand Sudbury a un nombre considérable de comités et de conseils consultatifs qui jouent un rôle vital dans leur apport aux décisions municipales. Des exemples sont la Commission des services publics du Grand Sudbury et la Société de Développement du Grand Sudbury. Les résidents des communautés en périphérie du cœur de la Ville considèrent que leurs intérêts ne peuvent pas être représentés adéquatement lorsque la représentation de ces secteurs aux conseils et aux comités est insuffisante. De plus, les citoyens agriculteurs considèrent que leur secteur n'a aucune représentation valable sur aucun comité et qu'ils devraient avoir une voix permanente et forte à la table municipale.

CT CPE

## **33 - REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS AUX CONSEILS ET AUX COMITÉS**

*Que la Ville du Grand Sudbury adopte une politique permettant aux communautés d'intérêt d'être considérées pour être représentées aux conseils et aux comités de la Ville.*

### **Justification :**

En veillant à ce que la représentation aux comités soit répartie plus équitablement, la Ville s'assurera que les décisions et les recommandations représenteront plus adéquatement les points de vue de l'ensemble de ses citoyens. Ceci devrait

permettre d'arriver à des décisions qui se méritent un plus grand soutien de l'ensemble des citoyens. De plus, les citoyens qui se sentent exclus ou ignorés peuvent être intégrés au système pour contribuer positivement aux initiatives de la Ville.

### **Étapes d'action :**

- Adopter une déclaration de principes pour les nominations aux conseils et aux comités.
  - Inclure des critères assurant l'équité dans la participation démographique et la répartition hommes-femmes.
  - Adopter la déclaration d'ici mars 2007.
- Veiller à ce que les principes soient distribués à tous les pouvoirs de désignation, tant permanents que ad hoc.

MT CPE

## **34 - CONSEIL CONSULTATIF DE L'AGRICULTURE**

*Que la Ville du Grand Sudbury reconnaise formellement l'importance de la communauté agricole locale, veille à ce que la préservation d'une terre agricole viable soit une priorité dans la planification du développement, et crée un Conseil consultatif de l'agriculture pour faire valoir les enjeux des agriculteurs.*

### **Justification :**

L'agriculture est une industrie durable, porteuse d'une longue histoire dans le Grand Sudbury. En raison de la taille restreinte et de l'emplacement rural de cette industrie, son impact important est souvent ignoré. Cette industrie a un bon potentiel de croissance à long terme, mais seulement si les terres agricoles actuelles sont maintenues pour l'avenir. L'intérêt accru pour les aliments locaux et les frais de transport plus élevés peuvent mener à une plus grande diversification et accroître les revenus des fermiers locaux.

### **Étapes d'action :**

- Créer un Comité consultatif de l'agriculture en 2007.
  - Inclure une revue annuelle et un mécanisme de communication avec le Conseil.
- Le Comité élaborera une charte de l'agriculture que le Conseil examinera et adoptera en 2008.

## **Secteurs non organisés**

---

L'équité et l'impartialité sont des concepts qui sont souvent difficiles à définir lorsqu'il s'agit de situations réelles. Qu'une personne considère équitable ou juste l'annexion des anciens secteurs non organisés à la Ville du Grand Sudbury, par exemple, illustre comment la perception de l'équité et de l'impartialité peut changer selon le point de vue.

L'Équipe des solutions communautaires aimerait reconnaître la participation à ce processus des résidents des anciens secteurs non organisés, notamment celle des membres de l'association des contribuables du secteur nord-est de Sudbury qui ont joué un rôle constructif. Ce groupe a également demandé officiellement à l'Équipe des solutions communautaires de présenter une recommandation en son nom.

Les membres de l'Équipe des solutions communautaires ne se considèrent pas en mesure de recommander que l'annexion de ces secteurs non organisés soit renversée. Cependant, la Ville du Grand Sudbury a déjà entamé des discussions concernant un renversement possible avec les contribuables concernés et la province de l'Ontario. L'Équipe des solutions communautaires est convaincue que la municipalité devrait poursuivre ce processus et travailler avec les deux parties dans l'esprit des valeurs décrites dans ce rapport.



# CONCLUSION

**L**a Ville du Grand Sudbury se trouve à une étape cruciale. Après six années d'essais et d'expériences dans la nouvelle ville fusionnée, la fusion ne peut plus servir d'excuse à l'inaction et aux mauvaises décisions. Le nouveau Conseil a une direction claire à suivre pour apporter des changements positifs et dispose de quatre années entières pour établir et atteindre ses buts.

Au cours des séances de consultation, les membres de l'Équipe des solutions communautaires ont rencontré des résidents frustrés et désillusionnés, mais ils ont également constaté l'existence sous-jacente d'un courant d'espoir et d'une volonté de travailler ensemble à l'élaboration de solutions. Les membres de l'équipe sont convaincus que les recommandations et les valeurs contenues dans ce rapport peuvent constituer les fondements d'une nouvelle ville renouvelée, la Ville-constellation du Grand Sudbury; une ville branchée, attentive, responsable, et équitable.

Pour que cette nouvelle ville unifiée, efficace, efficiente et dynamique puisse exister, la municipalité doit s'engager dans ce processus et commencer à adopter et à mettre en œuvre les recommandations aussi rapidement que possible. .

## **LT CPE 35 – MISE EN ŒUVRE ET REVUE ANNUELLE**

*Que le Conseil du Grand Sudbury s'engage à faire une revue publique annuelle des recommandations de l'Équipe des solutions communautaires pendant les quatre prochaines années, et qu'un rapport complet de la mise en œuvre et de l'état de ces recommandations soit préparé et rendu public au 1er septembre 2010.*

### **Justification :**

De nombreux rapports municipaux ne sont jamais mis en application et aucune analyse des résultats n'est effectuée. L'Équipe des solutions communautaires considère qu'avec l'amélioration des communications, de la transparence et de la responsabilisation, des rapports comme celui-ci devraient être accessibles au public. Le mandat du Conseil actuel s'étend sur quatre ans, ce qui devrait être une durée suffisante pour déterminer les résultats finaux de ce processus.

## **Étapes d'action :**

- Établir un processus et un calendrier de revue annuelle et de préparation des rapports.
- Les membres de l'Équipe des solutions communautaires sont prêts à participer si le Conseil établit un rôle et un mandat clair, bien que le Conseil puisse décider de désigner un comité de revue annuelle séparé.
- Veiller à ce que les rapports annuels soient rendus publics.

## **Consultations communautaires futures**

Dans le cadre du mandat qu'elle a confié à l'Équipe des solutions communautaires, la Ville du Grand Sudbury lui a demandé de faire des recommandations sur la tenue de séances de consultations communautaires futures et le processus à suivre. L'Équipe est convaincue que la Ville devrait utiliser les structures et mécanismes décrits dans ce rapport pour mener les consultations publiques futures. Les recommandations devraient, si elles sont mises en application, améliorer la communication à deux sens entre la municipalité et ses citoyens, et créer une structure solide pour un dialogue et une consultation continu avec les communautés à tous les niveaux.

## **Changement durable**

Finalement, pour que la Ville du Grand Sudbury atteigne vraiment son potentiel de lieu où il fait bon vivre et travailler, une véritable *ville-constellation*, il est essentiel que les changements positifs entrepris avec ce rapport se poursuivent à long terme et s'intègrent à la culture organisationnelle de la Ville. L'Équipe des solutions communautaires considère que l'adoption par l'organisation municipale des huit valeurs fondamentales décrites dans ce rapport offrira à la Ville une base solide de prise de décisions, et créera, avec le temps, une différence considérable.



# ÉQUIPE DES SOLUTIONS COMMUNAUTAIRES

## Biographie des membres

### **BARRY BRETT**

*Sergent d'état major retraité de la Police régionale de Sudbury, Barry réside à Garson et est un membre actif du Club des Lions et de l'association des policiers retraités.*

« Nous voulons tous vivre dans un meilleur lieu; c'était une occasion de faire quelque chose de positif et je pense que c'est ce que nous avons fait. »

« Je crois que je suis surtout fier de la façon dont nous avons été acceptés par le public et du niveau de participation. Ceci montre bien la qualité des gens de cette ville. »

### **FRANCE BÉLANGER-HOULE**

*France réside à Chelmsford et occupe un poste de gestionnaire chez Connexion Emploi au Collège Boréal. Mère de deux enfants, elle a rempli les fonctions de co-présidente du Théâtre du Nouvel-Ontario.*

« Je savais qu'il y avait beaucoup d'animosité dans les communautés périphériques et je trouvais intéressant le défi de participer de façon proactive à un processus menant à la recherche de solutions. »

« Je suis fière du travail des nombreux bénévoles qui se sont réunis pour déterminer les priorités et recommander des solutions très créatives. Je suis fière de cette grande collaboration grâce à laquelle de nombreuses frontières ont été franchies dans la poursuite d'un but commun. »

### **GISÈLE CHRÉTIEN**

*Gisèle est en sabbatique après avoir rempli pendant huit ans les fonctions de Présidente du Collège Boréal. Elle réside à Frenchman Lake, à Hanmer.*

Gisèle a participé aux consultations publiques mais elle n'a pas pu poursuivre le projet pour des raisons d'ordre familial.

## **MARTHA CUNNINGHAM CLOSS**

*Martha a toujours résidé à Levack. Mère active de quatre jeunes enfants, elle travaille au GEODE, Développement économique local.*

« Je veux élever mes quatre enfants dans la même atmosphère d'attention et de sollicitude, et avec les mêmes normes de service que celles que j'ai connues dans mon enfance. »

« Je m'attends à ce que le Conseil soit responsable de faire respecter ces recommandations, et plus encore! Le Conseil et le personnel seront obligés de tenir compte de tous les secteurs de notre ville en prenant les décisions. »

## **KEIR KITCHEN**

*Directeur d'école retraité et ancien conseiller municipal, Keir siège actuellement au Conseil de la Northern Credit Union et réside à Capreol.*

« Je savais qu'il existait une vague de mécontentement à l'égard de la Ville du Grand Sudbury ainsi qu'une perception que notre nouvelle ville ne convenait pas à tous les citoyens et j'étais confiant qu'il y avait des solutions à trouver. »

« Je suis particulièrement fier de la façon dont le public a réagi au processus. Les gens se sont montrés sincèrement intéressés, non seulement à cerner les problèmes, mais aussi à suggérer les solutions. »

## **FLOYD LAUGHREN**

*Floyd est l'ancien ministre des finances et vice-premier ministre de l'Ontario. Il réside au lac Little Penage près de Whitefish.*

« Je crois que c'est un processus important pour notre ville à cette étape de son développement. Il est crucial que nous trouvions une façon de travailler ensemble pour bâtir notre avenir. »

« J'espère que le Conseil prendra nos recommandations à cœur. Je crois qu'elles représentent une occasion unique de rétablir un lien fort entre la municipalité et ses citoyens. »

## **JACK OATWAY**

*Retraité du ministère de l'éducation, Jack réside à Worthington avec sa femme. Il est actif auprès du Club des Lions de Whitefish et siège au conseil de Bénévolat Sudbury.*

« Je suis très impressionné par la méthode utilisée par l'Équipe des solutions communautaire pour recueillir toutes les préoccupations, l'information et les recommandations des communautés individuelles. La méthode était entièrement inclusive et offrait à chacun une occasion de participer! »

« Je voulais servir sur ce comité car depuis ma retraite je participe en qualité de bénévole à des comités et des conseils, et je crois que depuis la fusion le bénévolat a perdu son essor à Walden et dans les autres communautés. »

## **MARC TASSÉ**

*Marc réside à Val Caron et occupe le poste de conseiller en emploi au Centre de ressources sur la vocation professionnelle de Sudbury. Il participe en qualité de bénévole à l'Association multiculturelle et folklorique de Sudbury et est président de l'Association de voisinage Carol Richard Park.*

« Il y avait un sentiment croissant de désillusionnement et de ressentiment à l'égard de la vieille ville ainsi qu'un manque d'initiative de la part de la ville pour dissiper les malentendus. Je voulais être en mesure d'amener les enjeux et les préoccupations que j'entendais à un lieu où ils pourraient être résolus. »

« Que les recommandations soient mises en œuvre rapidement et que la communauté soit informée des changements et des clarifications afin de dissiper les malentendus. »